

# Rédoc



Dans le cadre du  
Réseau international d'Écoles doctorales de l' AISLF et de l' AUF (Rédoc)

## RAPPORT

SUR

### L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2011 EN SOCIOLOGIE

organisée par

l'Université de Montréal  
&  
l'Université du Québec à Montréal

16 au 21 juin 2011



**RAPPORT SUR L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ  
EN SOCIOLOGIE/SCIENCES SOCIALES  
tenue à Montréal du 16 au 21 juin 2011  
dans le cadre du Rédoc**

Par André Petitat  
Président du Comité scientifique du Rédoc

Ce rapport s'adresse d'abord aux diverses instances qui ont concouru à l'organisation et au financement de cet événement : à l'Université du Québec à Montréal (au Rectorat, au Service des relations internationales, au Décanat des sciences humaines, au Département de sociologie, à la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, citoyenneté et démocratie, à l'Institut d'études internationales de Montréal, au Centre interuniversitaire de recherches sur la science et la technologie, à l'Institut de recherches et d'études féministes), à l'Université de Montréal (au Rectorat, à la Faculté des Arts et des Sciences, au Département de sociologie, au Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté), à l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française, à l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Il s'adresse également aux Ecoles doctorales partenaires et au Comité scientifique du Rédoc, de même qu'au Bureau de l' AISLF et aux participants à l'université d'été de Montréal.

Rappelons que cet événement était le deuxième d'une série prévue dans le cadre du Rédoc. La prochaine session se tiendra à Tunis du 19 au 23 mars 2012.

Suite à l'appel à participation nous avons reçu 67 candidatures (81 pour l'u. d'été précédente à Lausanne), dont 45 provenaient d'écoles doctorales (ED) membres du Rédoc (57 à LS) et 22 d'ED hors Rédoc (19 à LS); parmi les candidates et candidats\*, 14 avaient participé à l'u. d'été de Lausanne de 2010. Aucun des 19 doctorants-es\* placés en liste d'attente pour Lausanne n'a candidaté pour Montréal.

Sur les 57 candidats retenus pour Montréal (62 à LS), une dizaine avaient déjà suivi l'u. d'été de Lausanne (retenus parce qu'appartenant à des ED membres du Rédoc). Finalement, 42 doctorants ont pu participer à l'u. d'été de Montréal (49 à LS). Sur les 15 qui ont renoncé, plusieurs doctorants du Sud n'ont pas obtenu leur visa à temps, certains du Nord n'ont pas trouvé de financement, d'autres enfin ont renoncé pour cause de maladie ou d'autres raisons contingentes.

Sur les 23 professeurs-es\* prévus, 22 ont participé plusieurs jours et parfois toute la semaine aux activités de la session, de telle sorte que nous avons toujours bénéficié d'un rapport très favorable entre chercheurs seniors et chercheurs juniors. L'unité de lieu a ici aussi, comme à Lausanne, fortement favorisé les échanges entre les participants.

L'organisation de la semaine (3 jours + pause d'un jour + 2 jours) proposait une coupure d'une journée, avec une visite de Montréal sur le thème des inégalités. Les journées prévoyaient deux conférences de professeurs le matin en parallèle (9-10h30), suivies de trois ateliers, avec communication des doctorants et commentaires des professeurs et doctorants (3 ateliers x 3 1/2 jours x 4 doctorants = 42 exposés-discussions de 40-50 minutes).

Comme à Lausanne, nous avons procédé à une évaluation, dont voici les résultats.

---

\* Dans la suite du texte, le masculin comprend le féminin

## Évaluation

Sur les 64 personnes conviées à donner leur avis (42 doctorants et 22 professeurs), 27 ont renvoyé le formulaire avec des commentaires sur la pertinence de la thématique, les apports intellectuels et relationnels, le nombre de participants, le degré d'avancement souhaitable des doctorants, la durée de l'événement, l'organisation des journées, les aspects hôtellerie et restauration.

### *Pertinence et traitement du thème « Penser les inégalités »*

La totalité des répondants a trouvé le thème de cette deuxième université d'été du Rédoc très intéressant et stimulant. La plupart ont mis en avant le caractère transversal du sujet comme un de ses atouts, de même que les larges possibilités de communiquer qu'il offrait.

En ce qui regarde la qualité des communications proposées par les doctorants, les avis sont plus mitigés et oscillent entre le label de bonne qualité globale et celui d'inégale qualité des communications. Quelques avis déplorent des déficiences théoriques, des raccords au thème parfois artificiels. Deux doctorants ont aussi estimé que les professeurs ne se situaient pas suffisamment dans la tradition de la sociologie des inégalités.

Quelques propositions : privilégier d'abord la discussion en petit groupe puis l'étendre à tous plutôt que de tout centrer sur les communications; faire une sélection plus sévère des projets de communication ; encourager l'amélioration des communications.

### *Les apports intellectuels*

La très grande majorité des doctorants et des professeurs ont trouvé l'université d'été de Montréal intellectuellement enrichissante. Les principaux aspects mis en avant concernent, par ordre décroissant : l'intérêt des commentaires et suggestions ; les nouvelles pistes de réflexion ouvertes ; la motivation suscitée pour la suite de la thèse ; la diversité des approches et le caractère pluridisciplinaire de l'événement ; les références bibliographiques échangées ou proposées. Trois doctorants se déclarent moins satisfaits et évoquent des commentaires peu utiles voire non constructifs, des analyses insuffisantes en termes de classes sociales, une attention trop faible pour les outils de mesure et une « sur-représentation de la philosophie sociale ».

### *Les apports relationnels*

Les trois-quarts des doctorants et des professeurs soulignent l'importance de l'apport relationnel de l'université d'été de Montréal. Plusieurs doctorants insistent sur les moments informels dans la création des liens (pauses, repas, logement au même endroit, ce qui permet de « se connaître différemment et d'aborder de façon plus détendue les projets de recherche respectifs »). À part cela, quatre répondants pensent que cet aspect pourraient être amélioré sur un point ou un autre : loger vraiment tous au même endroit (y compris les participants locaux), prévenir la tendance spontanée au regroupement par pays, demander aux professeurs d'éviter des « attitudes parfois hautaines », insister pour que les professeurs locaux participent plus longuement aux activités, étendre la durée de la session, améliorer les relations entre doctorants du « Nord » et du « Sud ». Trois propositions concernent les relations sur le long terme et la stabilité des réseaux : créer un espace « jeunes chercheurs » sur le site du Rédoc, ou des sortes de « collèges de doctorants » pour faire circuler l'information sur des thématiques, encourager la rédaction et la publication d'articles à plusieurs (deux-trois doctorants et un professeur, p. ex.).

### *Le nombre de participants*

Les trois-quarts des doctorants et des professeurs ont trouvé le nombre de participants et l'équilibre doctorants/professeurs-chercheurs adéquats. Six personnes expriment cependant un point de vue différent : ratio professeurs/doctorants insuffisant ou excessif, nombre trop faible de participants. Certains commentaires insistent plus sur la qualité des échanges que sur le nombre de participants (proposition p. ex. de limiter à deux les communications par atelier).

### *Doctorants : débutants, moyens ou avancés ?*

Sur cette question, doctorants et professeurs ne plaident pas pour la même formule. Les premiers sont très majoritairement pour la variété des niveaux d'avancement, en soulignant ses avantages : entraide, partage d'expériences, conseils précieux pour les débutants, se situer par rapport aux autres, se rassurer. Seuls trois doctorants expriment une opinion inverse. Tenir compte éventuellement des inégalités d'avancement dans l'organisation des ateliers.

La moitié des professeurs privilégierait volontiers les doctorants moyens ou avancés (à partir du dépôt du projet de thèse, p. ex.), car ils permettent des ateliers plus dynamiques. Selon l'un d'eux, ce sont les doctorants moyennement avancés qui retireraient le plus d'une session doctorale tout en en apportant beaucoup (débutants : gain fort, apport faible ; avancés : gain limité, apport important). Pour les autres professeurs, soit la variété est importante, soit c'est la clarté des consignes, la qualité des communications et le respect du thème qui priment.

### *La durée de l'université d'été*

La durée de cinq jours a satisfait les deux-tiers des doctorants et tous les professeurs. Trois doctorants disent que cinq jours c'est un peu trop alors que quatre pensent que les prochains événements du Rédoc pourraient être plus longs (six, sept voire dix jours, mais avec des plages de temps libre).

L'originalité de la formule montréalaise – prévoyant une journée intercalaire de repos – a été plébiscitée par la totalité des répondants. La visite de Montréal, en résonance avec le thème des inégalités, a été également applaudie.

### *Programme journalier de travail*

Unanimité en faveur des deux conférences parallèles du matin, pour avoir le choix, même si ce choix est parfois frustrant. D'où nécessité, dit une doctorante, de la synthèse finale et souhait d'avoir les conférences des professeurs en ligne.

Si une durée de 35 minutes par communication (discussion incluse) est jugée acceptable par une faible majorité des doctorants, la plupart souhaitent une plage de 45 minutes voire davantage, jusqu'à 60 minutes.

La majorité des doctorants et tous les professeurs jugent que sept heures quotidiennes de travail sont adéquates. Toutefois, presque un tiers des participants pense que c'est trop long, notamment pour maintenir une bonne concentration lors de la dernière conférence de la journée. Propositions : limiter la durée des activités quotidiennes à six voire cinq heures, prévoir une plus longue pause à midi ou davantage de pauses durant la journée. Un seul doctorant a estimé la journée de travail trop courte et aurait apprécié des débats en soirée.

Que la journée d'inauguration soit dévolue à des conférences de professeurs est approuvée par les trois-quarts des participants (permet aux doctorants de s'immerger en douceur, d'encaisser le décalage horaire). Quelques doctorants proposent d'introduire déjà une partie ateliers, d'accepter une conférence d'un doctorant avancé ou d'un post-doctorant. Un doctorant et un professeur auraient désiré une salle plus propice aux échanges du type séminaire.

## *Hôtellerie*

Majorité de satisfaits à ce chapitre (pour une non séparation des étudiants et des professeurs, éloge des prix modiques) et un tiers de « sans avis ».

*Quelle formule résidentielle : centre de rencontres – avec chambres et salles de réunion – ou locaux universitaires/hôtels ?*

Sur cette question, les doctorants comme les professeurs sont partagés. Près de la moitié sont favorables à des sessions en ville (découvrir l'université hôte, visiter la ville, avoir des moments d'évasion), tandis que les autres penchent vers un centre de rencontres dans la nature ou bien trouvent les deux formules attirantes.

*Les problèmes récurrents pour l'obtention de visa : quelles solutions ?*

Citons ici toutes les suggestions, même si certaines sont incompatibles avec les procédures en vigueur dans les ambassades : organiser de temps en temps les événements du Rédoc dans les pays du Sud, donner les réponses d'acceptation des dossiers plus tôt (ce qui permettrait aussi à tous d'obtenir des billets d'avion moins chers), traiter directement (organiseurs et Rédoc) avec les services compétents du pays hôte, faire les demandes de visa auprès des ambassades au nom du Rédoc, négocier un partenariat avec les ambassades, soutenir les demandeurs de visas en leur communiquant des adresses ou personnes de référence, proposer aux doctorants n'ayant pu obtenir leur visa un système de vidéoconférence.

## *Appréciations générales*

Les remarques générales sur cet événement sont très positives. Il est décrit comme très intéressant, convivial, stimulant intellectuellement, personnellement, humainement, touristiquement, bien équilibré entre doctorants et professeurs, avec une diversité d'intervenants intéressante, favorisant les échanges sur les divers programmes de doctorat, éclairant sur les enjeux théoriques et empiriques, propice à la création d'un réseau durable.

Au niveau organisationnel, les commentaires sont également très positifs. De nombreux compliments et remerciements sont adressés à l'équipe montréalaise. Laissons le mot final à une doctorante : «Merci aux profs, merci aux doctorants, merci aux organisateurs, merci à ceux qui ont pensé mettre sur pied pareil exercice, merci aux universités qui nous recevaient, merci à ceux qui ont contribué à garder les frais d'inscription aussi bas. »

## **En conclusion**

Cette deuxième université d'été du Rédoc, comme la première, a atteint ses objectifs aux plans intellectuel et relationnel. Encore quelques événements de ce genre et l'objectif de base du Rédoc, créer un espace de formation doctorale internationale en sociologie/sciences sociales, sera atteint. La formule organisationnelle montréalaise améliore sur certains points la formule lausannoise : unité de la thématique, plus de temps pour les communications des doctorants, césure de repos durant la semaine.

Cette seconde expérience très positive confirme que la dimension internationale dans une formation doctorale correspond à un besoin évident, aussi bien relationnel qu'intellectuel, qu'elle s'impose avec la mondialisation, qu'elle renforce les prises de conscience, contribue à la construction de réseaux, à la circulation et la confrontation des idées et des représentations.

Si la satisfaction lors des deux premières sessions du Rédoc est élevée, les possibilités d'améliorations sont nombreuses :

1) Au plan des publications, l'AISLF a proposé d'accueillir dans sa revue *SociologieS* les

contributions aux universités d'été du Rédoc qui respecteraient les exigences de qualité requise ; une première livraison sera bientôt mise en ligne. Notons que notre Revue comporte une rubrique « premier texte » qui offre une réelle chance aux doctorants de faire connaître leurs recherches.

2) Une ouverture existe en direction de la création de réseaux en ligne durables qu'il faut mettre en place.

3) L'idée de réseaux régionaux d'ED est actuellement à l'étude, notamment l'opportunité de créer un Rédoc Afrique centrale connecté au Rédoc international actuel. Une première session pourrait être organisée en 2012.

4) L'université de printemps de Tunis en mars 2012 permettra d'expérimenter une session résidentielle hors université et de mettre à profit, dans la mesure du possible, les remarques des évaluations antérieures.

5) Le nombre de candidatures hors Rédoc retenues indique qu'il est tout à fait envisageable d'élargir le cercle de nos ED partenaires. Comme le plein est à peu près fait du côté du Canada, de la Suisse et de la Belgique, il faut voir surtout du côté de la France et de l'Afrique, sans ignorer bien sûr les autres pays européens.

6) Initialement, nous avons envisagé la possibilité d'organiser deux sessions du Rédoc par année. Jusqu'à nouvel avis, nous nous contenterons d'une session, quitte à modifier le rythme selon la demande. La suite du programme se présente donc maintenant ainsi:

- année 2012, u. de printemps à Tunis, du 19-23 mars, organisée par le Diraset et l'IRMC. Le texte d'orientation est en ligne et le programme suivra très bientôt ; éventuellement une session supplémentaire régionale/internationale à Kinshasa en octobre.
- année 2013, juillet, u. d'été organisée par l'université de Provence sur un thème encore à définir ;
- année 2014, à Bruxelles ou Louvain ;
- années 2015 et 2016 : les universités de Toulouse-Le Mirail et de Bretagne Occidentale sont partantes, mais les décisions ne sont pas encore prises.

# **ANNEXES**

## **I. PARTICIPANTS À L'UNIV. D'ÉTÉ**

## **II. PROGRAMME DE L'UNIV. D'ÉTÉ**

# I. PARTICIPANTS À L'UNIV. D'ÉTÉ

## PROFESSEURS (22)

Pays	NOM	Prénom	Université	Compétences
Canada	BILGE	Sirma	U. de Montréal	Interculturalité, intersectionnalité, genre, ethnie, différenciation, inégalités
France	BLANC	Maurice	U. Strasbourg	Transaction sociale, médiation, territoire, environnement, minorités, immigrés
Canada	BOUCHER	Marie-Pierre	UQAM	Inégalités, travail, genre, stratification, classes sociales
Canada	CALVÈS	Anne	U. Montréal	Développement, démographie, santé, famille, genre
Belgique	DE MUNCK	Jean	U. de Louvain	Anthropologie, institutions, santé, cognition, catégorisation, méthodes qualitatives, interprétation, normativité
Canada	DESCARRIES	Francine	UQAM	Genre, socialisation, travail-famille, épistémologie féministe, méthodes
Canada	DORAY	Pierre	UQAM	Education, inégalités, économie, techniques
France	DUBET	François	U. Bordeaux	Institution, éducation, inégalités, jeunes, lycéens, expérience
Canada	DURAND	Claire	U. Montréal	Méthodes quantitatives, sondages, attitudes et valeurs
Canada	FONTAN	Jean-Marc	UQAM	Economie, innovation, exclusion, pauvreté, Japon
Canada	GAUDET	Stéphanie	U. Ottawa	Normativité, parcours de vie, participation, socialisation, identité, famille, jeunesse
Belgique	GENARD	Jean-Louis	U. Libre de Bruxelles	Ville, architecture, art, travail, culture, droit, citoyenneté, institutions
Canada	HADJ-MOUSSA	Ratiba	U. York	Maghreb, islam, genre, espace public, médias, culture, mémoire
Canada	LAROUCHE	Jean-Marc	UQAM	Religion, éthique, histoire sociologie, reconnaissance, citoyenneté, identité
Canada	McALL	Christopher	U. Montréal	Inégalités, discriminations, racisme, citoyenneté, langage, histoire sociologie
Canada	OTERO	Marcelo	UQAM	Santé mentale, régulation, problèmes sociaux, itinérance, exclusion
Suisse	PETITAT	André	U. Lausanne	Education, secret, don, récit, interprétation
Suisse	SOULET	Marc-Henry	U. Fribourg	Etat social, politiques sociales, évaluation, identités discréditées
France	SPURK	Jan	U. Paris 5	Sociologie critique, entreprise, solidarité, subjectivité, individualisme, Europe
Canada	THÉRIAULT	Barbara	U. Montréal	Religion, théorie sociologique, police, changement social, Allemagne
Gabon	TONDA	Joseph	U. Libreville	Imaginaire, croyances, religion, politique, institutions
Canada	WILLOW	Scobie	U. Ottawa	Changement social, temps, Inuit, biographie, politiques sociales, passage à l'état adulte



## DOCTORANTS (42)

PAYS	NOM	PRÉ-NOM	UNIVERSITÉ	COMMUNICATION
Belgique	ABADIE	Delphine	U. Libre de Bruxelles	Le Canada honore-t-il sa part du contrat social cosmopolite ? Un examen des possibilités d'autodétermination de l'Afrique dans la « troisième modernité »
Tunisie	ABDELLATIF	Soumaya	U. Tunis/U. Strasbourg	Inégalités filiales: loi du sang et adoption en Tunisie
France	ALAROU	Aichatou	U. Toulouse-Le Mirail	Action publique, territorialité et inégalités
France	AUDREN	Gwenaëlle	U. Provence	Approche géographique des inégalités scolaires locales à Marseille
Tunisie	BEN KACEM	Montaha	U. Tunis	Précarité de l'emploi et inégalités au travail. Cas des jeunes diplômés travaillant dans les centres d'appel en Tunisie
France	BLOEM	Simone	U. Paris 5	Inégalité par l'égalité de chances ?
Canada	BRUM SCHAPPI	Paula	UQAM	Folie et individuation: l'« usager de services » au sein du mouvement anti-asilaire brésilien
Belgique	CARLIER	Louise	U. Libre de Bruxelles	Les mouvements urbains aux prises avec les inégalités sociales : le cas de Bruxelles, capitale européenne et petite ville globale
France	CAYOUCETTE	Joanie	EHESS	Peut-on faire une sociologie des inégalités inhérentes à la démocratisation scolaire ?
France	CHAIEB	Sarra	U. Strasbourg	Les personnes prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance : quand un temps institutionnel imposé participe à la construction des inégalités d'entrée dans l'âge adulte.
Canada	CLAUDE	Mélanie	U. Ottawa	La critique sociale des inégalités économiques: le cas de l'engagement social des jeunes par l'entrepreneuriat social
Canada	COMAN	Gabriela	U. Montréal	De la qualification spatiale à la classification sociale. Le cas des places publiques centrales de Cluj-Napoca
Canada	DANHOUNDO	Georges	U. Laval	Activités des femmes et stratégies familiales de prise en charge de la vie domestique en milieu urbain en Afrique de l'Ouest : le cas de Cotonou (Bénin)
Canada	DAVID	Pierre-Marie	U. Montréal	Sida et antirétroviraux à Bangui en République Centrafricaine, ruptures et continuités du biopouvoir
Canada	DESHAIES	Marie-Hélène	U. Laval	Travail de soins et rapports sociaux : comment s'entretissent les inégalités

Canada	DROUIN-GAGNÉ	Marie-Ève	U. Montréal	Le statut des savoirs selon différentes civilisations : les savoirs andins et occidentaux dans l'éducation supérieure interculturelle proposée par l'Université indigène interculturelle Amawtay Wasi (Quito, Équateur)
France	ETRILLARD	Aude	U. Rennes 2	Production de catégorisations stéréotypées dans les discours sur la migration britannique et sur la population d'accueil en milieu rural en Bretagne. Quelles représentations des accueillants et des migrants pour quels enjeux collectifs et interindividuels ?
Suisse	GALETTA	Francesco	U. Lausanne	Action politique et inégalités sociales. Un regard sur les pratiques des enseignants dans une école secondaire
Belgique	GILSOUL	Sarah	U. Libre de Bruxelles	« Les dessous du village esthétique global : les reconfigurations des critères de l'exclusion artistique à l'heure de la globalisation »
Canada	GLUJOVSKY	Guillermo P.	UQAM	Les crises économiques dans les pays d'Amérique latine et les migrations au Québec
France	JONCOUX	Steve	U. Toulouse-Le Mirail	Les mondes agricoles face à la valorisation des matières organiques dans l'agriculture
France	KADIRI	Zakaria	U. Provence	Inégalités sociales et inégalités territoriales : cas d'un territoire rural au Maroc
France	KOFLER	Ingrid	U. Paris 5	Le « revers minoritaire » : la province de Bozen/Bolzano en Italie
Suisse	KUHENI	Morgane	U. Lausanne	Résistances silencieuses : le cas des femmes peu qualifiées assignées à des emplois temporaires subventionnés dans le cadre du chômage en Suisse
Canada	LAURIN-LAMOTHE	Audrey	UQAM	Le discours sur la rémunération des dirigeants dans un contexte de crise financière
France	LE HER	Mélanie	U. Bretagne occidentale (ED SHS de l'UEB)	Les modes d'usages de la mobilité des "jeunes" Français au Québec : une stratégie d'évitement des difficultés d'insertion professionnelle en France?
Belgique	LENEL	Emanuelle	Facultés univ. Saint-Louis	La mixité sociale dans l'espace urbain comme lieu de l'habiter : Un vecteur d'accroissement des inégalités?
France/ Chine	LIU	Chang	U. Bretagne occidentale (ED SHS de l'UEB)	La France vue par des étrangers : la représentation de la France par des Chinois résidant en Chine et en France
Tunisie	MNIF	Sirine	U. Sfax/ U. Rennes 2	Changements technologiques, croissance et inégalités
Suisse	ODIER DA CRUZ	Lorraine	U. Lausanne	De la gifle à la contine du soir : comment les conseils aux parents construisent des normes de la « bonne parentalité »

Congo Brazza/ Togo	OKOKO	Aristide	U. Lomé/U. Marien Ngouabi Brazzaville	Inégalités sociales et Intégration de la femme au développement au Congo - Brazzaville : à propos d'une réponse des femmes vivant avec le VIH/Sida
Suisse	PELHATE	Julie	U. Genève	La définition conflictuelle de « l'intérêt de l'enfant ». Observation de situations de communication inégale entre professionnels de l'éducation et parents de groupes ethnicisés
Canada	PICARD	Daniel	U. du Québec en Outaouais	Quel lien existe-t-il entre la réflexivité de groupe et le concept d'inégalité ?
France	RICHARD- BOSSEZ	Ariane	U. Provence	Processus pédagogique et inégalités scolaires à l'école maternelle française
Suisse	RUFIN	Diane	U. Genève	La question des inégalités sociales dans un contexte de transformation du pilotage de l'action éducative. Le cas du système d'enseignement primaire genevois
Sénégal	SARR	Henri Maudiane	U. Gaston Berger de St-Louis	Mourir d'avortement provoqué clandestin au Sénégal : le symbole d'une inégalité sociale. Cas de la ville de St-Louis
Maroc	SAYYOURI	Toufik	U. Mohammedi a	Dynamiques de modernisation des entreprises publiques marocaines : cas de l'Office d'exploitation des ports
Suisse	SCELSI	Manuela	Inst. Kurt Bösch	Le aging out des mineurs séparés en Suisse : perspectives sur une transition à l'âge adulte
Canada	SÉKINÉ	Anaïs	U. Montréal	Les corps de la transculturalité du lindy hop – Étude intersectionnelle d'une danse sociale
Cameroun	TAMEKEM NGOUTSOP	Moïse	U. Yaoundé 1	Des inégalités de genre à la pratique du viol et de l'inceste à Yaoundé (Cameroun) : Une socio-analyse des réponses politico-institutionnelles aux déviations sexuelles intrafamiliales.
Belgique	VAN SULL	Anaïs	U. Louvain	Des liens sociaux mis à l'épreuve. Etude ethnographique des entrées en "business" dans deux quartiers socio-économiquement précaires de Bruxelles et Paris
France	VODOUHE	Gilles	U. Strasbourg	Repenser l'enclavement urbain: jeux de frontières physique et symbolique

## II. PROGRAMME DE L'U. D'ÉTÉ

*Rédoc*



Dans le cadre du  
Réseau international d'Écoles doctorales de l' AISLF et de l' AUF (Rédoc)

**UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2011 EN SOCIOLOGIE**

Organisée par

Université de Montréal

&

Université du Québec à Montréal

16 au 21 juin 2011

**PROGRAMME**



# **MONTRÉAL, UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2011 EN SOCIOLOGIE**

**L'Université de Montréal  
l'Université du Québec à Montréal  
et**

**le Réseau international des écoles doctorales de l'AISLF (Rédoc)  
vous souhaitent la bienvenue**

L'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), la plus importante association internationale de sociologie après l'International sociological association, travaille à la construction d'un espace international de formation doctorale, avec l'appui de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Le Réseau international des écoles doctorales de sociologie/sciences sociales (Rédoc) s'appuie sur des programmes déjà existants ou en projet, entièrement ou partiellement de langue française. Ce réseau francophone est conçu dans un esprit d'ouverture à d'autres langues.

Le Rédoc est composé d'une vingtaine d'écoles doctorales en activité ou en construction et il est susceptible de s'élargir à d'autres. Il a tenu sa première université d'été à Lausanne en juin 2010. Cette session montréalaise est la deuxième ; la troisième aura lieu à Tunis en mars 2012, la quatrième à Aix-en-Provence en juillet 2013...

Je tiens à remercier chaleureusement tous les organismes, les responsables, les professeurs et les doctorants qui ont rendu possible cette université d'été de Montréal. Je pense d'abord à l'UQAM et l'UdM, dont la collaboration a été exemplaire. À l'AUF ensuite, décisive en ce qui concerne la participation des doctorants du Sud ; merci en particulier à Georges Malamoud et à Rachida Maouche. Un grand merci aussi à Méliné Zinguinian, animatrice scientifique du Rédoc et aux doctorants montréalais qui ont largement contribué à la préparation de cet événement. Enfin j'exprime ma plus vive reconnaissance à Anne Calvès et à Jean-Marc Larouche, responsables des Programmes doctoraux de sociologie de l'UdM et de l'UQAM, sur les épaules de qui l'essentiel a reposé, et qui expriment ci-après leurs remerciements.

**André Petitat**, responsable du Rédoc et président de l'AISLF

C'est avec enthousiasme et fierté que les deux universités francophones de Montréal, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, accueillent les participants (doctorants et professeurs) à cette Université d'été. À titre de coresponsables de cet événement, nous tenons à remercier ceux et celles qui, dans nos universités respectives, ont apporté leur soutien aux plans financier, académique et logistique.

*Université du Québec à Montréal.*

Mme Diane Demers	Vice-rectrice au Soutien académique et à la vie étudiante
M. Sylvain Saint-Amand	Directeur du Service des relations internationales
Mme Josée Lafond	Vice-doyenne aux études de la Faculté des sciences humaines
M. Jean-Marc Fontan	Directeur du département de sociologie
M. Joseph-Yvon Thériault	Directeur, Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, citoyenneté et démocratie
M. Dorval Brunelle	Directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal
M. Pierre Doray	Directeur du Centre interuniversitaire de recherches sur la science et la technologie
Mme Marie-Andrée Roy	Directrice de l'Institut de recherches et d'études féministes

*Université de Montréal*

M. Gérard Boismenu	Doyen de la Faculté des Arts et des Sciences
M. Joseph Hubert	Vice-recteur à la recherche
Mme Andrée Demers	Directrice du département de sociologie
M. Christopher Mc All	Directeur scientifique du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté
M. Paul Sabourin	Président par intérim de l'Association canadienne de sociologues et anthropologues de langue française

Enfin nous remercions Marie-Laurence Bordeleau-Payer (doctorante, UQAM), Amélie Groleau (doctorante, UQAM), Ayemi Lawani (doctorant, Udm) et Baptiste Godrie (doctorant, Udm) pour leur précieuse collaboration à l'organisation de cette Université d'été.

**Anne E. Calvès**

Professeure agrégée, responsable des études supérieures  
Département de sociologie  
Université de Montréal

**Jean-Marc Larouche**

Directeur des programmes de cycles supérieurs  
Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

## Texte d'orientation

### Penser les inégalités

Le thème des inégalités est ici conçu comme un angle d'analyse transversal favorisant l'intégration et le dialogue entre différents courants théoriques et méthodologiques. De fait, les inégalités sont au cœur de la sociologie comme objet de préoccupation, d'observation, et de théorisation. Elles peuvent être envisagées de multiples façons, bien qu'elles rendent toujours compte d'un déséquilibre matériel et/ou symbolique parmi les membres d'une société.

Ainsi, les inégalités peuvent être observées par l'analyse de diverses réalités sociales qui participent de leur reproduction ; on peut noter, par exemple, la distribution asymétrique du revenu, de la division du travail, des dispositifs de soin de santé, de l'occupation de l'espace, de l'accès aux services et aux loisirs, etc. Ce type d'étude fait généralement appel à la mesure, à la quantification et à la catégorisation. La notion de trajectoire peut notamment rendre compte des phénomènes de mobilité, de carrière, de transition qui contribuent à accroître les inégalités de conditions de vie. Elle permet également d'éclairer les stratégies mises en œuvre par les acteurs pour contourner, instrumentaliser ou « renverser » certaines des conditions inégalitaires d'existence.

À l'arrière-plan des inégalités, il faut alors rechercher les rapports sociaux en cause, pour l'essentiel des rapports de pouvoir et de sens. Des rapports de pouvoir, producteurs de divisions et de hiérarchisations sociales, liées notamment à la classe sociale, au genre, à l'âge, à l'ethnicité, en considérant bien sûr l'intersectionnalité de ces formes d'inégalités. L'étude des inégalités peut conséquemment se faire en abordant leur origine sociale et culturelle aussi bien que géographique (rapports d'inégalité et d'exploitation Nord/Sud). Des rapports de sens aussi, en termes de justifications, de catégorisations valorisantes ou stigmatisantes, de préjugés stéréotypiques sous-jacents aux rapports inégalitaires locaux, nationaux ou internationaux. En particulier, une tendance à projeter sur les personnes et les groupes sociaux la responsabilité de leurs conditions, y compris sur les nations et leurs gouvernements, semble persister, voire s'accentuer, cette responsabilité étant le plus souvent naturalisée et retranscrite dans le langage de la compétence ou de la capacité *versus* la déficience, le manque de volonté ou l'impouvoir.

Ainsi, afin de réfléchir ensemble à cette vaste question des inégalités, le Rédoc suggère d'aborder ce thème par l'intermédiaire de quatre axes qui constituent des portes d'entrée thématiques permettant un dialogue entre différents courants sociologiques :

- 1- Intersectionnalité et diversité sociale ;
- 2- Normes, savoir et pouvoir ;
- 3- Globalisation ;
- 4- Politique, intervention et action publique.

## PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Jeudi 16 juin UdM	Vendredi 17 juin UdM	Samedi 18 juin UdM	Dimanche 19 juin	Lundi 20 juin UQAM	Mardi 21 juin UQAM
8h30-9h30  Accueil Inscriptions  9h30-10h30 Ouverture	9h00-10h30 Conférences <b>J. Spurk</b> Paris Descartes <b>J.-M. Fontan</b> UQAM  pause	9h00-10h30 Conférences <b>F. Descarries</b> UQAM <b>S. Gaudet &amp; W. Scobie</b> U. d'Ottawa  pause	Libre	9h00-10h30 Conférences <b>P. Doray</b> UQAM <b>B. Thériault</b> UdM  pause	9h00-10h30 Conférences <b>R. Hadj-Moussa</b> Univ. York <b>C. Durand</b> UdM  pause
10h30-12h00 Conférence d'ouverture <b>François Dubet</b>	11h00-12h30 3 Ateliers Communications des doctorants-es	11h00-12h30 3 Ateliers Communications des doctorants-es	Libre	11h00-12h30 3 Ateliers Communications des doctorants-es	11h00-12h30 3 Ateliers Communications des doctorants-es
12h00-13h30 repas	12h30 -14h00 repas	12h30 -14h00 repas	libre	12h30 -14h00 repas	12h30-14h00 repas
13h30-17h00 Panel d'ouverture <b>M. Otero</b> UQAM <b>J.-Y. Thériault</b> UQAM <b>C. McAll</b> UdM <b>S. Bilge</b> UdM	14h00-16h00  Ateliers Suite     pause	14h00-16h00  Ateliers Suite     pause	13h00- 17h00  L'autre Montréal : visite thématique sur les inégalités	14h00-16h00  Ateliers Suite    pause	14h00- 15h30 Conférence <b>J. de Munck</b> U. de Louvain  <hr/> 16.00 : 17.30 Panel de clôture <b>M.-H. Soulet</b> U. de Fribourg <b>M. P. Boucher</b> UQAM <b>A. Petitat</b> U. de Lausanne
17h00-18h00 Apéritif dînatoire	16h30-18h00 Conférence <b>J. Tonda</b> U. de Libreville	16h30-18h00 Conférence <b>J.-L. Genard</b> U. de Bruxelles	libre	16h30-18h00 Conférence <b>M. Blanc</b> U. de Strasbourg	17h30 -19h00 Cocktail de clôture



# PLAN DÉTAILLÉ DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

**JEUDI 16 JUIN, UDM, Pavillon Lionel-Groulx**

**08h30-09h30 : Accueil et inscription des participants (salle : C-2081)**

**09h30-10h00 : mots de bienvenue et ouverture de l'Université d'été**

- resp. AUF : Pierre Noreau
- Rédoc/AISLF : André Petitat
- Thématique et organisation : Anne Calvès, Jean-Marc Larouche

**10h00-10h30 : Présentation réciproque des professeurs et des doctorants**

**10h30-12h00 : Conférence d'ouverture de François Dubet (salle : C-3061)**  
*Régimes d'inégalités et injustices sociales*

**12h00-13h30 : repas**

**13h30-17h00** **PANEL D'OUVERTURE (salle : C-3061)**  
**Présidence : Anne Calvès**

CONFÉRENCE 1. **Marcelo OTERO**, UQAM:  
*Repenser les lignes de faille : des populations «problématiques» aux dimensions « problématisées »*

CONFÉRENCE 2. **Joseph-Yvon THÉRIAULT**, UQAM:  
*Solidarité humanitaire, solidarité citoyenne*

CONFÉRENCE 3. **Christopher McALL**, Udm  
*Repenser l'action sur les inégalités*

CONFÉRENCE 4. **Sirma BILGE**, Udm  
*Penser et agir sur les inégalités : apports et apories de la praxis intersectionnelle*

**17h00-18h30 Apéritif dînatoire (salle : C-2081)**

# VENDREDI 17 JUIN

## 9H00-10H30 CONFÉRENCES, UdM, Pavillon Lionel-Groulx

<p>Présidence : Jean De Munck (salle : C-2059)</p> <p>• <b>Jan SPURK</b>, U. Paris Descartes</p> <p><i>L'inégalité : le scandale de la normalité ?</i></p>	<p>Présidence : Joseph Tonda (salle : C-1017-2)</p> <p>• <b>Jean-Marc FONTAN</b>, UQAM</p> <p><i>Les inégalités sociales, remonter à la source pour un vivre ensemble égalitaire : quête du Graal, épopée don quichotienne ou utopie réaliste ?</i></p>
--	---

## 11H00-12h30 : ATELIERS PROFESSEURS/DOCTORANTS

<b>ATELIER 1 (salle : C-1017-15)</b>	<b>ATELIER 2 (salle : C-1017-13)</b>	<b>ATELIER 3 (salle : C-1017-11)</b>
<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Céline Lafontaine</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marc-Henri Soulet</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Jean De Munck Joseph-Yvon Thériault</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Delphine Abadie</b> (Bruxelles) : Le Canada honore-t-il sa part du contrat social cosmopolite ? Un examen des possibilités d'autodétermination de l'Afrique dans la « troisième modernité »</li> <li>- <b>Soumaya Abdellatif</b> (Tunisie) : Inégalités filiales: loi du sang et adoption en Tunisie</li> </ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Magali Uhl</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marie-Pierre Boucher</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Jacques Hamel Valérie Amiraux</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Guillermo Pablo Glujovsky</b> (Mtl) : Les crises économiques dans les pays d'Amérique latine et les migrations au Québec</li> <li>- <b>Marie-Ève Drouin-Gagné</b> (Qc) : Le statut des savoirs selon différentes civilisations: Les savoirs andins et occidentaux dans l'éducation supérieure interculturelle proposée par l'Université indigène interculturelle Amawtay Wasi (Quito, Équateur)</li> </ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Jan Spurk</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> André Petitot</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Jean-Marc Fontan Christopher McAll</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Louise Carlier</b> (Belgique) : Les mouvements urbains aux prises avec les inégalités sociales : le cas de Bruxelles, capitale européenne et petite ville globale</li> <li>- <b>Gilles Sèlognon Vodouhe</b> (France) : Repenser l'enclavement urbain: jeux de frontières physique et symbolique</li> </ul>

## 12H30-14H00 : REPAS

## 14h00-16h00 : ATELIERS PROFESSEURS/DOCTORANTS

<b>ATELIER 1 (salle : C-1017-15)</b>	<b>ATELIER 2 (salle : C-1017-13)</b>	<b>ATELIER 3 (salle : C-1017-11)</b>
<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Jean-Marc Fontan</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marc-Henri Soulet</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Jan Spurk Céline Lafontaine</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Toufik Sayyouri</b> (Maroc) : Dynamiques de modernisation des entreprises publiques marocaines : le cas de l'Office d'exploitation des ports</li> <li>- <b>Mnif Sirine</b> (Tunisie-France) Changements technologiques, croissance et inégalités</li> </ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Magali Uhl</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marie-Pierre Boucher</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Joseph Tonda Valérie Amiraux</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Georges Danhondo</b> (Qc) : Les trajectoires de vie des orphelins en Afrique subsaharienne : le quotidien des enfants en difficulté dans un contexte de pauvreté</li> <li>- <b>Lorraine Odier Da Cruz</b> (Suisse) : De la gifle à la contine du soir : comment les conseils aux parents construisent des normes de la « bonne parentalité »</li> </ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Jean-Louis Genard</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> André Petitat</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Pierre Doray Maurice Blanc</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gwenaëlle Andren</b> (Fr) : Approche géographique des inégalités scolaires locales à Marseille</li> <li>- <b>Francesco Galetta</b> (Suisse) : Action politique et inégalités sociales : un regard sur les pratiques des enseignants dans une école secondaire</li> </ul>

## 16h30-18h00 : CONFÉRENCE CARTE BLANCHE (salle : C-3061)

<p>Présidence : Céline Lafontaine  <b>Joseph TONDA</b>  <i>Violence structurale, violence de l'imaginaire et déparentélisation en Afrique centrale</i></p>
--

# SAMEDI 18 JUIN

## 9H00-10H30 CONFÉRENCES, UdM, Pavillon Lionel-Groulx

<p>Présidence : Sirma Bilge (salle : C-2059)</p> <p>• <b>Francine DESCARRIES</b>, UQAM</p> <p><i>Penser les inégalités du point de vue des femmes</i></p>	<p>Présidence : Maurice Blanc (salle : C-1017-2)</p> <p>• <b>Stéphanie GAUDET &amp; Willow SCOBIE</b>, U. d'Ottawa</p> <p><i>Participation sociale des jeunes et inégalités</i></p>
---	---

## 11H00-12h30 : ATELIERS PROFESSEURS/DOCTORANTS

ATELIER 1 (salle : C-1017-15)	ATELIER 2 (salle : C-1017-13)	ATELIER 3 (salle : C-1017-11)
<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Willow Scobie</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> André Petitat</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Maurice Blanc Sirma Bilge</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gabriela Coman</b> (Qc) : De la qualification spatiale à la classification sociale. Le cas des places publiques centrales de Cluj-Napoca</li> <li>- <b>Emmanuelle Lenel</b> (Belgique) : La mixité sociale dans l'espace urbain comme lieu de l'habiter : un vecteur d'accroissement des inégalités?</li> </ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Marcelo Otero</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marie-Pierre Boucher</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Joseph Tonda Francine Descarries</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mélanie Le her</b> (France) : Les modes d'usages de la mobilité des « jeunes » Français au Québec : une stratégie d'évitement des difficultés d'insertion professionnelle en France?</li> <li>- <b>Sarra Chaieb</b> (Fr) : Les personnes prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance : quand un temps institutionnel imposé participe à la construction des inégalités d'entrée dans l'âge adulte</li> </ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Christopher McAll</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marc-Henri Soulet</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Jean-Louis Genard Barbara Thériault</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aude Étrillard</b> (France) : Production de catégorisations stéréotypées dans les discours sur la migration britannique et sur la population d'accueil en milieu rural en Bretagne.</li> <li>- <b>Ingrid Kofler</b> (Fr) : L'appartenance à une "minorité linguistique" : le paradoxe sudtyrolean</li> </ul>

## 12H30-14H00 : REPAS

## 14h00-16h00 : ATELIERS PROFESSEURS/DOCTORANTS

<b>ATELIER 1 (salle : C-1017-15)</b>	<b>ATELIER 2 (salle : C-1017-13)</b>	<b>ATELIER 3 (salle : C-1017-11)</b>
<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Maurice Blanc</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> André Petitat</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Jan Spurk Marcelo Otero</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Simone Bloem</b> (Fr) : Inégalité par l'égalité de chances ?</li><li>- <b>Pierre-Marie David</b> (Qc) : Sida et antirétroviraux à Bangui en République Centrafricaine : ruptures et continuités du biopouvoir</li></ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Francine Descarries</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marie-Pierre Boucher</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Christopher McAll Jean-Marc Fontan</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Mélanie Claude</b> (Qc) : La critique sociale des inégalités économiques: le cas de l'engagement social des jeunes par l'entrepreneuriat social.</li><li>- <b>Anais Van Sull</b> (Belgique) : Des liens sociaux mis à l'épreuve. Étude ethnographique des entrées en « business » dans deux quartiers socio-économiquement précaires de Bruxelles et Paris</li></ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Sirma Bilge</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marc-Henri Soulet</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Jacques Hamel Stéphanie Gaudet</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Montaha Ben Kacem</b> (Tunisie) : Précarité de l'emploi et inégalité au travail : le cas des jeunes diplômés travaillant dans les centres d'appels en Tunisie</li><li>- <b>Morgane Kuehni</b> (Suisse) : Résistances silencieuses: le cas des femmes peu qualifiées assignées à des emplois temporaires subventionnés dans le cadre du chômage en Suisse</li></ul>

## 16h30-18h00 : CONFÉRENCE CARTE BLANCHE 2 (salle : C-3061)

<p>Présidence : Barbara Thériault <b>Jean-Louis GENARD</b> <i>Peut-on « penser les inégalités » sans les dénoncer ?</i></p>
---

# **DIMANCHE 19 JUIN**

8h30-12h30 : libre

## **REPAS LIBRE**

13h00 – 17h00: L'autre Montréal: visite thématique sur les inégalités

## **SOIRÉE LIBRE**

# LUNDI 20 JUIN

## 9H00-10H30 CONFÉRENCES UQAM, Pavillon J.-A. De Sève

<p>Présidence : Ratiba Hadj-Moussa (salle : DS-R525)</p> <p>• <b>Pierre DORAY</b>, UQAM</p> <p><i>Les inégalités sociales et scolaires : le pain et le beurre de la sociologie de l'éducation</i></p>	<p>Présidence : Marie-Nathalie Leblanc (salle : DS-M445)</p> <p>• <b>Barbara THÉRIAULT</b>, Udm</p> <p><i>Le représentant (Stellvertreter). Portrait d'un personnage conceptuel</i></p>
---	---

## 11H00-12h30 : ATELIERS PROFESSEURS/DOCTORANTS

ATELIER 1 (salle : DS-1420)	ATELIER 2 (salle : DS-1580)	ATELIER 3 (salle : DS-R340)
<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Claire Durand</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> André Petitat</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Magali Uhl Marie-Nathalie Leblanc</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Liu Chang</b> (Fr) : La France vue par des étrangers : la représentation de la France par des Chinois résidant en Chine et en France</li> <li>- <b>Audrey Laurin-Lamothe</b> (Mtl) : Le discours sur la rémunération des dirigeants dans un contexte de crise financière</li> </ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Jacques Hamel</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marie-Pierre Boucher</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Paul Sabourin Ratiba Hadj-Moussa</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Zakaria Khadiri</b> (Fr) : Inégalités sociales et inégalités territoriales : le cas d'un territoire rural au Maroc</li> <li>- <b>Steve Joncoux</b> (Fr) : Les mondes agricoles face à la valorisation des matières organiques dans l'agriculture</li> </ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Céline Lafontaine</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marc-Henri Soulet</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Pierre Doray Jean de Munck</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ariane Richard-Bossez</b> (Fr) : Processus pédagogique et inégalités scolaires à l'école maternelle française</li> <li>- <b>Diane Rufin</b> (Suisse) : La question des inégalités sociales dans un contexte de transformation du pilotage de l'action éducative. Le cas du système d'enseignement primaire genevois</li> </ul>

## 12H30-14H00 : REPAS

## 14h00-16h00 : ATELIERS PROFESSEURS/DOCTORANTS

ATELIER 1 (salle : DS-1420)	ATELIER 2 (salle : DS-M340)	ATELIER 3 (salle : DS-M320)
<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Magali Uhl</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marie-Pierre Boucher</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Sirma Bilge Francine Descarries</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aristide Mathieu Clotaire Okoko</b> (Congo Brazzaville) : Inégalités sociales et intégration de la femme au développement au Congo - Brazzaville : à propos d'une réponse des femmes vivant avec le VIH/Sida</li> <li>- <b>Paula Brum Schappi</b> (Qc) : Folie et individuation: l'« usager de services » au sein du mouvement anti-asilaire brésilien</li> </ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Paul Sabourin</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marc-Henri Soulet</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Marie-Nathalie Leblanc Jean-Louis Genard</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Moïse Tamekem Ngoutsop</b> (Cameroun) : Des inégalités de genre à la pratique du viol et de l'inceste à Yaoundé (Cameroun) : une socio-analyse des réponses politico-institutionnelles aux déviations sexuelles intrafamiliales.</li> <li>- <b>Aichatou Alarou</b> (Fr) : Action publique, territorialité et inégalités</li> </ul>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Stéphanie Gaudet</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> André Petitat</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Jean De Munck Pierre Doray</p> <p><b>DOCTORANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Joanie Cayouette-Remblière</b> (Fr) : Peut-on faire une sociologie des inégalités inhérentes à la démocratisation scolaire ?</li> <li>- <b>Manuela Scelsi</b> (Suisse) : <i>Le aging out</i> des mineurs séparés en Suisse : perspectives sur une transition à l'âge adulte</li> </ul>

## 16h30-18h00 : CONFÉRENCE CARTE BLANCHE 3 (salle : DS-R525)

<p>Présidence : Pierre Doray  <b>Maurice BLANC</b>, U. de Strasbourg  <i>Les inégalités ne se dissolvent pas dans la mixité sociale</i></p>
---



# MARDI 21 JUIN

## 9H00-10H30 CONFÉRENCES UQAM, Pavillon J.-A. De Sève

<p>Présidence : Marcelo Otero (salle : DS-R525)</p> <p>• <b>Ratiba HADJ-MOUSSA</b>, York University</p> <p><i>Les pauvres font-il de la politique ?</i></p>	<p>Présidence : Stéphanie Gaudet (salle : DS-M425)</p> <p>• <b>Claire DURAND</b>, Udm</p> <p><i>Déconstruire la moyenne: la statistique et les inégalités</i></p>
---	---

## 11H00-12h30 : ATELIERS PROFESSEURS/DOCTORANTS

ATELIER 1 (salle : DS-M340)	ATELIER 2 (salle : DS-1570)	ATELIER 3 (salle : DS-M560)
<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Céline Lafontaine</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marie-Pierre Boucher</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Marcelo Otero Christopher McAll</p> <p><b>DOCTORANTS :</b> - <b>Henri Modiane Amad Sarr</b> (Sénégal) : Mourir d'avortement provoqué clandestin au Sénégal : le symbole d'une inégalité sociale. Cas de la ville de Saint-Louis. - <b>Marie-Hélène Deshaies</b> (Qc) : Travail de soins et rapports sociaux : comment s'entretiennent les inégalités ?</p>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Jan Spurk</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> André Petitat</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Magali Uhl Jean-Louis Genard</p> <p><b>DOCTORANTS :</b> - <b>Sarah Gilsoul</b> (Belgique) : Les dessous du village esthétique global : les reconfigurations des critères de l'exclusion artistique à l'heure de la globalisation - <b>Anaïs Léï Sékiné</b> (Qc) : Les corps de la transculturalité du <i>lindy hop</i> – Étude intersectionnelle d'une danse sociale</p>	<p><b>PRÉSIDENT-E :</b> Stéphanie Gudet</p> <p><b>RAPPORTEUR -E :</b> Marc-Henri Soulet</p> <p><b>RÉPONDANTS-ES :</b> Claire Durand Jean De Munck</p> <p><b>DOCTORANTS :</b> - <b>Daniel Picard</b> (Qc) : Le lien entre la réflexivité de groupe et le concept d'inégalité - <b>Julie Pelhate</b> (Suisse) : La définition conflictuelle de « l'intérêt de l'enfant ». Observation de situations de communication inégale entre professionnels de l'éducation et parents de groupes ethnicisés</p>

## 12H30-14H00 : REPAS

**14h00-15h30 : CONFÉRENCE CARTE BLANCHE 4 (salle : DS-R525)**

Présidence : Joseph-Yvon Thériault

**Jean DE MUNCK**

*Les inégalités de capacités. Au-delà du ressourcisme*

**16h00-17h30 : PANEL DE CLÔTURE (salle : DS-R525)**

Présidence : Jean-Marc Larouche

- **Marc-Henry SOULET**, U. de Fribourg
- **Marie Pierre BOUCHER**, UQAM
- **André PETITAT**, U. de Lausanne

**17h30-19h00 : COCKTAIL DE CLÔTURE, Pavillon Athanase-David (salle : D-R200)**

# RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

## I. PROFESSEURS/CHERCHEURS

### **BILGE Sirma – jeudi 16 juin 13h30-17h00 (panel d'ouverture)**

---

Université de Montréal (Canada)

#### **Penser et agir sur les inégalités : apports et apories de la praxis intersectionnelle**

L'intersectionnalité comme théorie, aspire à rendre compte de la complexité des rapports de pouvoir constitutifs de l'ordre social et des identités qui en découlent, en éclairant comment les différents opérateurs de pouvoir, tels le genre, la classe et la race, s'appuient les uns sur les autres. Nonobstant la diversité interne de la littérature scientifique intersectionnelle et les clivages analytiques qui s'y discernent, un point de consensus réside dans le fait que la recherche intersectionnelle se préoccupe, dans l'ensemble, de traduire des idées en action politique et d'influencer tant l'activisme que l'élaboration des politiques publiques. Cet aspect peu exploré de l'intersectionnalité, soit la praxis intersectionnelle comme engagement normatif pour mettre en œuvre les prémisses de base de l'intersectionnalité dans l'activisme pour la justice sociale, constituera le cœur de mon intervention dans le cadre du panel d'ouverture de l'École d'été sur "penser les inégalités".

### **BLANC Maurice – lundi 20 juin 16h30-18h00**

---

Université de Strasbourg (France)

#### **Les inégalités ne se dissolvent pas dans la mixité sociale**

Au moins en France, la mixité sociale est l'objet d'un étonnant consensus : la ségrégation serait la cause de tous les problèmes sociaux et la mixité en serait le remède évident. Depuis décembre 2000, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain prétend promouvoir la mixité sur la base d'un critère discutable : 20 pour cent de logements sociaux dans toutes les communes urbaines d'ici 2020 (Blanc, 2010).

Ce lieu commun est un bel objet d'étonnement sociologique. D'abord, mixité sociale et mixité spatiale ne coïncident pas. Dans la Cour du Roi, la proximité spatiale peut aller de pair avec la distance sociale (Elias, 1939). La cohabitation peut exacerber les conflits de voisinage au lieu de renforcer la convivialité (Chamborédon et Lemaire, 1970). Ensuite, la mixité sociale renvoie à de multiples registres (Blanc et Bidou, 2010) : la classe sociale (à partir du critère de richesse), l'ethnicité (à partir du critère d'origine), mais aussi les générations (les foyers de personnes âgées, d'étudiants, de jeunes travailleurs) et le genre (les écoles séparées de filles et de garçons ne sont pas si lointaines). Enfin et surtout, le partage d'un même espace laisse intactes les inégalités et la domination.

Ces constats désabusés n'impliquent en aucun cas une acceptation fataliste et résignée du statu quo. La mixité sociale peut prendre place dans une politique de réduction des inégalités, mais elle n'est pas une condition suffisante. Il faut prendre en compte la complexité du réel et ses paradoxes (Morin, 1991). Les vrais « ghettos » sont les ghettos de riches qui pratiquent l'entre-soi (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007). Au nom de l'impératif de mixité sociale, il ne faut pas interdire aux pauvres de se regrouper, alors que c'est parfaitement admis pour les riches. La mixité sans réduction des inégalités sociales est un mot creux. La mixité est le résultat d'un processus transactionnel qui met en tension deux principes opposés mais d'égale légitimité : le droit à des

relations affinitaires (« qui se ressemble s'assemble ») et le droit de tous à un logement décent.

---

**DE MUNCK Jean – mardi 21 juin 14h00-15h30**

Université de Louvain (Belgique)

**Les inégalités de capacités. Au-delà du ressourcisme**

La *Capability Approach* d'Amartya Sen constitue désormais le fondement d'une communauté épistémique mondiale. La question des inégalités se trouve au centre de cette approche. Le sociologue peut-il (doit-il) participer à cette entreprise? Nous montrerons les dimensions sociologiques du concept de capacité en montrant la distinction à opérer entre individualisme méthodologique et individualisme éthique. La *Capability Approach* offre le cadre d'une démarche de sociologie évaluative qui s'avère fructueuse pour l'analyse des politiques publiques. Nous soulignerons aussi la nécessaire composante institutionnelle de la notion de capacité. En nous appuyant sur deux recherches empiriques publiées - l'une en sociologie du droit, l'autre en sociologie de la négociation collective - nous tenterons de montrer la fertilité de cette approche dans le renouvellement de la question des inégalités. De cette manière, se trouvent dépassées certaines apories des débats récents sur individualisme et lien social en francophonie.

---

**DESCARRIES Francine – samedi 18 juin 9h00-10h30**

Université du Québec à Montréal (Canada)

**Penser les inégalités du point de vue des femmes**

Au cours des dernières décennies, les analyses théoriques et politiques féministes ont fait la preuve qu'il n'était plus possible de rendre compte de la réalité des hommes et des femmes dans toute sa complexité en évacuant les effets structurants de la sexuation du social et, plus particulièrement, des inégalités maintenues et reconduites par la division sexuelle du travail. Mais, s'il existe un consensus relatif sur le principe de l'égalité des sexes, la définition de l'égalité tout comme les moyens pour l'atteindre sont souvent objets de débats et de dissidences.

L'égalité conceptualisée par les études et les stratégies féministes n'est pas simple utopie ou vision idéaliste. Elle est l'enjeu de luttes idéologiques, sociales et économique-politiques qui modifient ce qui est familier ou considéré comme « naturel », remettent en question les rôles de sexe, supposent une critique de la domination masculine et forcent une redéfinition des rapports sociaux de sexe.

Plusieurs analyses et faits démontrent que les revendications féministes pour l'égalité de même que la prise en considération des conditions et des facteurs d'inégalité entre les hommes et les femmes sont souvent secondarisées, sinon évacuée dans les réflexions des sciences sociales, tout comme dans les débats publics.

Le présent exposé porte donc une triple préoccupation : situer l'univers conceptuel et politique de la notion d'égalité des sexes; faire état de la persistance des inégalités structurelles et de leur emprise sur la vie des femmes dans les sphères professionnelle et privée; enfin, revoir les revendications, les pratiques, les gains et les reculs des femmes, d'ici et d'ailleurs, en matière d'égalité.

**DORAY Pierre – lundi 20 juin 9h00-10h30**

---

Université du Québec à Montréal (Canada)

**Les inégalités sociales et scolaires : le pain et le beurre de la sociologie de l'éducation**

Si une question est au cœur de la sociologie de l'éducation, c'est bien celle des inégalités sociales et scolaires. En effet, depuis le milieu du XXe, elle a été à la source de très nombreux développements théoriques qui ont largement dépassé le cadre de la sociologie de l'éducation. Il suffit de penser aux théories de la reproduction dont les premières formulations visaient à mieux comprendre la production des inégalités scolaires dont l'impact s'est également fait sentir dans le champ de l'éducation, entre autres dans l'élaboration de nombreuses politiques éducatives. Depuis, les contributions théoriques et empiriques ont été nombreuses, les extensions théoriques et les critiques permettant de mieux comprendre les processus en jeu dans la production des inégalités sociales.

L'exposé présentera d'abord l'évolution des orientations de recherche sur les inégalités en éducation en insistant sur les changements apportés au concept d'inégalité et sur l'évolution des thématiques de recherche. Par la suite, nous examinerons la situation actuelle des inégalités scolaires, spécialement celles concernant l'enseignement postsecondaire au Canada et au Québec.

**DUBET François – jeudi 16 juin 10h30-12h00**

---

Université Victor Segalen Bordeaux 2 (France)

**Régimes d'inégalités et injustices sociales**

Quelles inégalités voir et dénoncer ? Voir, puisque nous retenons certaines inégalités et pas d'autres ; dénoncer, puisque certaines inégalités nous semblent acceptables et d'autres intolérables. Les sociétés traditionnelles reposent sur le principe d'une hiérarchie « naturelle » ou divine dans laquelle la lutte contre l'injustice dénonce généralement un trouble dans la hiérarchie harmonieuse initiale : c'est le thème du mauvais maître.

Le problème des inégalités s'ouvre véritablement au moment où s'instaure à la fois un ordre démocratique et une stratification produite par le capitalisme. Dans ce contexte, les inégalités de classes s'imposent et semblent tout recouvrir pendant que la lutte pour l'égalité se fixe sur la réduction des écarts de positions au sein d'un modèle général de solidarité qui commandera la formation des États-providence modernes. Nous sortons progressivement de ce régime et voyons émerger de nouvelles inégalités qui ne sont pas vraiment nouvelles. Nous considérons que l'individu est l'unité de base de la vie sociale et que l'égalité des chances ou des opportunités est au cœur de la justice. Dans ce cas, les inégalités les plus scandaleuses procèdent de la discrimination et les classes sociales laissent la place aux minorités discriminées.

Dans tous ces cadres, il faut insister sur le fait que la perception des inégalités n'est jamais le « reflet » des inégalités réelles. En fait, la sociologie des inégalités est à l'articulation d'un cadre cognitif - c'est une théorie latente de la vie sociale - et d'un cadre normatif - c'est une théorie de la justice. Nous essaierons de mettre en évidence les mécanismes qui commandent ces divers régimes et qui se réalisent y compris dans les choix méthodologiques qui sont des sortes de théories en actes. Cet effort s'impose pour échapper aux dangers qui menacent la sociologie des inégalités : celui d'un recensement méthodique et inépuisable de toutes les inégalités, et celui d'une indignation facile qui nous fait oublier qu'un grand nombre d'inégalités paraissent parfaitement acceptables.

## **DURAND Claire – mardi 21 juin 9h00-10h30**

---

Université de Montréal (Canada)

### **Déconstruire la moyenne: la statistique et les inégalités**

Lorsque l'on cherche à présenter la situation des diverses minorités présentes dans les sociétés, il est courant de recourir aux données statistiques. La présentation de ces données prendra souvent la forme d'une comparaison entre les membres d'une minorité – « Noirs », « Autochtones », « Arabes », immigrants – et les « Allochtones », soient ceux qui sont définis comme faisant partie de la majorité. Plusieurs points doivent être soulevés quant à ces comparaisons. D'une part, on doit se demander quels sont les indicateurs qui déterminent l'appartenance des individus à des groupes supposés « étanches ». Ensuite, on doit se demander si on ne compare pas « des pommes et des oranges » puisqu'il suffit que les groupes de la comparaison vivent dans des contextes différents (urbain ou rural, région centrale ou éloignée) pour que la comparaison soit boiteuse. Enfin, le choix des indicateurs et des statistiques entraînera une perception plus ou moins avantageuse des groupes comparés selon que l'on sélectionne ou non uniquement les indicateurs où la comparaison est à l'avantage du groupe dominant. De plus, le choix de la statistique est central. Le recours à la moyenne pour donner un portrait de la scolarité, par exemple, ne renseigne pas sur la proportion de membres de chaque groupe qui a atteint un certain niveau de scolarité. Une même moyenne peut être associée à une dispersion très différente qui cachera le fait qu'un groupe est plus homogène qu'un autre, qu'il se caractérise par des inégalités internes moins importantes que l'autre groupe. Ces choix ne sont pas sans conséquences puisqu'ils entraîneront des perceptions relatives aux caractéristiques des groupes et qu'ils participent à l'homogénéisation des catégories sociales et la renforcent. La présentation montrera comment le choix des indicateurs, des statistiques, des groupes de comparaison et des types d'analyse influence le portrait des inégalités qui est tracé, ceci en utilisant les travaux des recherches de maîtrise de Mélanie Deslauriers et d'Émilie Meloche-Turcot sur les membres des Premières Nations du Québec résidant dans les réserves et hors réserve.

## **FONTAN Jean-Marc – vendredi 17 juin 9h00-10h30**

---

Université du Québec à Montréal (Canada)

### **Les inégalités sociales, remonter à la source pour un vivre ensemble égalitaire : quête du Graal, épopée don quichotienne ou utopie réaliste ?**

La présentation portera sur trois éléments. Premièrement, nous aborderons la dimension empirique des inégalités et leur éternelle présence historique. Une présence qui s'est enchâssée dans le social sous différentes formes institutionnelles. Deuxièmement, nous nous pencherons sur la montée en connaissance du phénomène que représentent les inégalités. Il s'agira alors, au-delà de la réalité empirique, d'analyser les différentes formes expressives où se logent tant la perception que la réalité de l'inégalitarisme. Enfin, le troisième temps répondra à la question du dépassement des sociétés inégalitaires. S'il est possible de lutter contre, ce que nous montre bien l'histoire, est-il possible de gagner cette lutte ? Et ce gain, qu'elle en serait l'expression concrète, l'impact institutionnel, sur le vivre ensemble ?

## **GAUDET Stéphanie & SCOBIE Willow – samedi 18 juin 9h00-10h30**

---

Université d'Ottawa (Canada)

### **Participation sociale des jeunes et inégalités**

Dans cet exposé, nous analyserons la participation sociale des jeunes au Canada dans une

perspective macro- et microsociale. Nous explorerons le contexte socioéconomique et culturel qui peut expliquer la baisse de leur participation sociale quotidienne en fonction du temps donné gratuitement au sein de leur entourage ou à des organisations. La baisse de leur participation s'explique-t-elle uniquement par des changements dans leur perception du politique? Ou par de nouveaux médiums de participation? Nous porterons une attention particulière à l'utilisation d'internet comme médium de participation pour en comprendre le potentiel et les limites. Ce nouveau média permet notamment à des groupes plus vulnérables de s'exprimer et de faire reconnaître leurs revendications. Nous prendrons pour exemple le cas des jeunes amérindiens de l'Arctique canadien qui utilisent *You Tube* pour se créer une identité collective et participer à la vie publique.

**GENARD Jean-Louis – samedi 18 juin 16h30-18h00**

---

Université Libre de Bruxelles (Belgique)

### **Peut-on « penser les inégalités » sans les dénoncer ?**

L'expression « penser les inégalités », en particulier le mot « inégalités », pose de manière frontale la question épistémologique de la sociologie critique. En particulier, comme les expressions « déni de reconnaissance », « domination », « mépris », « souffrance », « vulnérabilité » et bien d'autres qu'emploie abondamment la sociologie, l'usage du mot « inégalité » porte en lui, et à vrai dire dans le même temps, une double charge descriptive et normative, rompant ou transgressant en quelque sorte par nature l'impératif wébérien de neutralisation axiologique. Car on voit mal en effet comment traiter de manière purement objectivante, avec le regard de l'entomologiste ou celui de l'éthologue, le mépris, le déni de reconnaissance, la souffrance au travail... Et, souhaiterait-il le faire, que rien ne garantirait que ce regard détaché, axiologiquement neutralisé, du sociologue, soit reçu, puisse être reçu, dans le même registre objectivant par les destinataires de son discours.

Partant de cette situation épistémologique, la contribution s'interrogera sur le statut actuel de la sociologie critique. Elle montrera d'abord que cette ambivalence de termes qui semblent posséder dans le même temps une accentuation descriptive et une accentuation normative trouve déjà son explicitation dans le dualisme de la philosophie kantienne qui, dès le 19<sup>e</sup> siècle, dessinera les enjeux épistémologiques de la querelle expliquer-comprendre. Elle se penchera ensuite sur les « solutions » apportées à cette difficulté chez un certain nombre d'auteurs qui ont réfléchi frontalement au statut de la sociologie critique, en particulier K.O. Apel avec la « solution » qu'il propose de la querelle expliquer-comprendre, J. Habermas avec la question de l'éthique de la discussion, A. Honneth avec le concept de déni de reconnaissance, L. Boltanski avec celui d'épreuve... La contribution plaidera pour une approche ouverte, plurielle, des approches critiques, en particulier au regard des apports d'une théorie du langage qui nous invite à penser que critiquer le social présuppose que celui-ci se présente à nous en portant des prétentions à la légitimité (Weber), à la validité (Habermas) ou au contrôle sémantique de la réalité (Boltanski)... Cela nous invite, à partir des apports des théories linguistiques à investiguer au moins trois registres critiques : la mise en question de l'exactitude des faits sur une accentuation du registre référentiel des énoncés (Il), la contestation de la pertinence ou du respect des engagements sur une accentuation de leur registre performatif (Je), la dénonciation des exigences de reconnaissance sur une accentuation de leur registre illocutionnaire (Tu). Sans qu'elle ne prétende épuiser la question de la sociologie critique, cette approche permettra d'en éclairer l'indépassable pluralisme, tout en montrant que l'assomption de ces positions critiques appelle l'explicitation d'un horizon normatif qui ne se laisse pas déduire de leur dimension descriptive.

## **HADJ-MOUSSA Ratiba – mardi 21 juin 9h00-10h30**

---

York University (Canada)

### **Les pauvres font-il de la politique ?**

La politique est généralement pensée et vécue comme une réserve exclusive pour ceux qui ont les moyens d'accéder aux instances de décision alors qu'en parallèle les institutions sont considérées comme une nécessité incontournable dans sa fabrication. Certes, les arguments et les expériences qui informent cette pensée ne sont pas infondés mais ils traduisent, nous semble-t-il, uniquement certains modes dominants de « faire de la politique » et sont peu critiques des critères normatifs qui fondent le fonctionnement démocratique libéral. Depuis quelques décennies, un autre débat tente de repenser la participation à la politique en prenant appui sur les grandes inégalités qui structurent les pays du Sud. La « politique du pauvre » ou « la politique de la rue » serviront de point de départ à notre discussion sur les modalités « d'engagement » des populations paupérisées des grandes villes du Sud et sur d'autres modalités de faire de la politique.

## **McALL Christopher – jeudi 16 juin 13h30-17h00 (panel d'ouverture)**

---

Université de Montréal (Canada)

### **Repenser l'action sur les inégalités**

Derrière les inégalités de conditions et de qualités de vie il y a les rapports sociaux qui produisent ces conditions. Comment repenser l'intervention ou l'action sur les inégalités à la lumière d'une lecture critique des rapports sociaux inégalitaires? Ces rapports sont étrangement absents des pratiques discursives dominantes qui tendent à faire reposer la responsabilité des inégalités de conditions sur les individus eux-mêmes. Or, dans différents domaines du social, les interventions butent contre les rapports inégalitaires. Les tentatives repérables dans l'intervention de tenir compte de ces rapports, malgré des programmes axés sur les individus et leurs « manques », ouvrent la porte à une alliance stratégique entre la sociologie des rapports sociaux inégalitaires et les intervenants de « première ligne » pour repenser l'action sur les inégalités.

## **OTERO Marcelo – jeudi 16 juin 13h30-17h00 (panel d'ouverture)**

---

Université du Québec à Montréal (Canada)

### **Repenser les lignes de faille : des populations « problématiques » aux dimensions « problématisées »**

Lorsqu'une société définit son univers de failles, de défauts, d'insuffisances, d'inadaptations, de déviations, de dénaturations, elle dresse l'inventaire concret de phénomènes « non conformes, problématiques » qui la désignent aussi clairement que ses valeurs. Les grammaires du social auxquelles « il faut » se référer pour définir et décrire l'univers contemporain des problèmes sociaux se sont transformées à plusieurs égards par rapport à celles qui ont servi de point d'appui pour penser les marginalités et les déviations par le passé, notamment par les pionniers de l'école de Chicago. L'insistance sur la représentation sociologique d'une mosaïque de groupes non conformes, souvent socialement « problématiques », perçus comme juxtaposés plutôt qu'enracinés à plusieurs degrés dans une même socialité « ordinaire » et essentiellement compris comme des « sous-cultures » autoréférentielles, est doublement insatisfaisante : elle laisse peu de place à l'analyse des transformations sociétales, transversales et liantes lorsqu'il s'agit de penser ce qui « pose problème » aujourd'hui, et elle véhicule la perception que certaines défavorisations, différences et comportements sont l'apanage de certaines catégories de personnes. L'abandon de ce regard catégoriel et folklorisant relance la discussion sur 1) le lien aussi nécessaire qu'instable



entre socialité ordinaire et problèmes sociaux, et 2) la transformation des formes contemporaines de la domination ordinaire.

---

**SPURK Jean – vendredi 17 juin 9h00-10h30**

Université Paris Descartes (France)

**L'inégalité : le scandale de la normalité ?**

Les inégalités croissantes que beaucoup de journalistes et de sociologues montrent et dénoncent se réfèrent à une idée noble héritée des Lumières : les hommes sont *a priori* égaux, mais les conditions sociales, culturelles, politiques et économiques font que l'inégalité s'installe. Ces positions sont plutôt des postulats normatifs que des constats empiriques ou historiques. Plus proche de nos travaux de sociologues, on trouve une autre position, également bien ancrée dans le sens commun, selon laquelle les hommes sont inégaux. Pour vivre ensemble, il faut gérer cette inégalité existante, qu'elle soit essentielle, naturelle ou culturellement produite. Ces positions ont en général une visée réformatrice, l'objectif étant de savoir comment les inégalités se développent et comment on pourrait les réduire.

La sociologie empirique et politique fournit des descriptions très fines – et assez choquantes – des inégalités existantes, qui souvent se creusent, au moins dans les sociétés capitalistes développées. Cette tendance se retrouve à plusieurs niveaux (salaires, hommes-femmes, immigrés-autochtones, accès aux soins, à la culture, à la consommation, au bac, etc.). Bref, de multiples inégalités existent et elles se recoupent plus ou moins souvent. On peut faire le même constat en comparant différents pays ou différents continents.

Notre intervention n'a pourtant pas pour objet les positions des classiques ou les descriptions-dénonciations de l'inégalité. Elle pose la question suivante : quels sont les critères et les référents de ces multiples discours sur l'inégalité ? On y trouve un *a priori* moral selon lequel l'inégalité est quelque chose de mal. Cet *a priori* est à questionner. On y trouve également des critères de mesure de l'inégalité très abstraits et souvent mathématisés. Ces mesures se réfèrent à une conception de l'être humain spécifique pour la société capitaliste : l'homme abstrait et interchangeable. Par exemple, la différence salariale entre les hommes et les femmes en France s'est stabilisée depuis des années à environ 30%. Ainsi un homme = une femme. Nous formulons l'hypothèse que ces discours sociologiques sur l'inégalité ne sont pas idéologiquement neutres. Ils impliquent une vision du monde et un horizon normatif : ce que la société devrait être. Par ailleurs, la dénonciation des inégalités produit de la compassion, de la pitié et rarement des projets de dépassement de l'inégalité. On a affaire à un discours de domination : les forts doivent aider les faibles. Enfin, la mobilisation contre les inégalités est ambiguë. En général, elle vise la réduction des inégalités et elle contribue ainsi à la stabilisation de la société qui les a produites. L'objectif n'est que très rarement le dépassement des inégalités, en établissant d'autres critères du vivre-ensemble.

---

**THÉRIAULT Barbara – lundi 20 juin 9h00-10h30**

Université de Montréal (Canada)

**Le représentant (*Stellvertreter*). Portrait d'un personnage conceptuel**

Ma conférence part d'un constat : à l'exception notable des femmes, ceux qui en Allemagne intercèdent, parlent et agissent au nom de ceux considérés comme différents ne sont le plus souvent pas eux-mêmes porteurs de cette différence. À partir de la littérature disponible ainsi que du matériel rassemblé au fil d'un travail de terrain, je trace les contours d'un personnage conceptuel, le *Stellvertreter*, traduit ici de l'allemand par le terme « représentant ». J'avance que cette figure particulière nous permet de mettre en lumière une caractéristique souvent contestée du traitement de la différence et des inégalités en Allemagne. Parce qu'il apparaît en contradiction

avec un idéal moderne d'autonomie préconisant la prise en charge des groupe minoritaires par eux-mêmes, le représentant agace les sensibilités contemporaines. C'est en gardant ces questions normatives en tête que je cherche à exploiter les possibilités offertes par la figure du représentant comme figure centrale d'une sociologie empirique au sens de Max Weber, soit une sociologie qui cherche à comprendre et expliquer l'action, sans la détacher du contexte au sein duquel elle se déploie.

---

**THÉRIAULT Joseph Yvon – jeudi 16 juin 13h30-17h00 (panel d'ouverture)**

Université du Québec à Montréal (Canada)

**Solidarité humanitaire, solidarité citoyenne**

Il n'y aurait pas, selon les penseurs contemporains du cosmopolitisme, de raisons morales fortes pour appuyer l'affirmation selon laquelle les individus auraient une plus grande propension à la solidarité au niveau de l'État-nation qu'à l'échelle mondiale. Néanmoins, tous les indicateurs démontrent que la redistribution des richesses (solidarité) reste encore largement un processus se réalisant à l'intérieur de l'État-nation. Ce fait n'est pas dû à l'absence d'institutions politiques mondiales redistributrices ou à l'immoralisme des citoyens nationaux. Il est plutôt le fait que la redistribution des richesses, en dehors des liens familiaux et humanitaires, est un construit citoyen. Une telle redistribution a besoin d'un espace public dans lequel elle se déploie et se renouvelle continuellement. La solidarité humanitaire n'est pas de même nature que la solidarité citoyenne, elle n'est surtout pas de même ampleur. C'est pourquoi mondialisation rime avec désaffiliation.

---

**TONDA Joseph – vendredi 17 juin 16h30-18h00**

Université Omar Bongo, Libreville (Gabon)

**Violence structurale, violence de l'imaginaire et déparentélisation en Afrique centrale**

L'idée que je voudrais faire valoir est la suivante : du fait de la violence structurale, violence globale dont le principe remonte à la violence coloniale en tant que moment de conversion de ou de recyclage de la violence de la traite, les sociétés d'Afrique centrale sont aux prises avec les effets conjugués de la violence de l'imaginaire et des processus de déparentélisation. Par violence de l'imaginaire, j'entends cette expression particulière de la violence symbolique dont le principe est la croyance en la réalité matérielle des figures de l'imaginaire. La violence de l'imaginaire est toujours une violence métonymique. Par déparentélisation, j'entends l'ensemble des processus d'exténuation des liens parentaux coutumiers au profit des nouveaux liens organisés autour de l'argent (le capital économique) ou d'autres « fétichismes » structurant les inégalités sociales, dont le fétichisme politique. Mon propos s'appuie sur des enquêtes de terrain effectuées à Libreville et à Brazzaville où il apparaît que les inégalités économiques extrêmes qui relèvent de la violence structurale favorisent des expansions de violence de l'imaginaire et des processus de déparentélisation.

## II. DOCTORANTS

### **ABADIE Delphine**

---

Université Libre de Bruxelles (Belgique)

#### **Le Canada honore-t-il sa part du contrat social cosmopolite ? Un examen des possibilités d'autodétermination de l'Afrique dans la « troisième modernité »**

Les théories du cosmopolitisme permettent-elles d'évaluer correctement les obligations morales de justice internationale présumées par la politique étrangère du Canada en Afrique ? En les confrontant à l'analyse de quelques politiques humanitaires canadiennes, nous mettrons à l'épreuve les principaux arguments défendus par les théoriciens du contrat social cosmopolitique. Une méthodologie prenant appui sur l'évaluation des « capacités » nous semblera mieux outillée pour traduire la domination canadienne à laquelle les peuples africains sont confrontés. Ces perspectives, appuyées sur la transnationalisation de politiques de justice distributive par le truchement de l'aide au développement, doivent être pondérées par un examen préalable des capacités des nations africaines : cet examen nous informe des limitations apportées aux conditions de possibilité de leur autodétermination politico-économique. Avant de poser des limitations aux obligations de justice internationale, les prétentions universalistes du cosmopolitisme doivent prendre en compte la reconnaissance de l'iniquité structurelle dans laquelle les nations défavorisées sont intriquées.

### **ABDELLATIF Soumaya**

---

Université de Tunis/Université de Strasbourg (Tunisie)

#### **Inégalités filiales: loi du sang et adoption en Tunisie**

S'interroger sur l'adoption dans un contexte tunisien oblige à s'attarder sur le discours social relatif à la parenté. Ce discours continue de promouvoir l'idée d'une bipartition de la parenté entre une parenté biologique, « de sang » ou « naturelle » et une parenté sociale, « affective » ou « du cœur ». L'expérience familiale et individuelle de l'adoption s'inscrit dans cette tension entre un idéal culturel toujours prégnant de la *jus sanguinis* ou loi du sang et une insistance croissante sur la dimension psychoaffective et l'électivité des liens familiaux. À partir de témoignages de parents adoptifs et des adoptés, nous essayerons d'identifier les représentations que les enfants se font de leurs parents et de leurs identités au sein d'une concurrence symbolique entre deux modes d'affiliation inégalitaires.

Comment s'articule chez les jeunes adoptés les deux types d'appartenance, autrement dit les deux versants de la filiation : biologique et sociale ou affective ? Comment arrivent-ils à faire cohabiter au sein d'un même imaginaire deux figures antagonistes de parentalité ? Enfin, quelle place les pratiques et les représentations de la filiation adoptive font-elles à la pluriparentalité ?

### **ALAROU Aichatou**

---

Université de Toulouse-Le Mirail (France)

#### **Action publique, territorialité et inégalités**

L'espace public est le lieu de la mise en jeu des principes démocratiques et de l'action publique. Cependant, face à la dépolitisation, les dirigeants en quête de légitimité supplémentaire tentent de réintégrer l'ensemble des citoyens dans le processus politique avec l'émergence et la

diversification des acteurs, parallèlement à la pluralité des enjeux. La territorialisation de l'action publique concerne la définition des politiques publiques et la mise en place opérationnelle des services. Elle inclut aussi les relations avec les citoyens et les acteurs du territoire qui vont être amenés à collaborer et à élaborer des politiques publiques locales. Elle conduit aussi à créer, volontairement ou non certaines inégalités. Comment gouverner ? Comment les pouvoirs publics et la société civile interagissent-ils dans un contexte de démocratie participative ? Quelle perception le citoyen a-t-il de cette reconfiguration des territoires doublée de la mise en place des nouveaux dispositifs de gestion locale ? Pour comprendre les mécanismes d'action, nous avons tenté, à travers une approche ethnologique, de faire un diagnostic du territoire afin de proposer des pistes de réflexion sur la conduite du changement social.

---

**AUDREN Gwenaëlle**

Université de Provence (France)

**Approche géographique des inégalités scolaires locales à Marseille**

Une approche méthodologique quantitative (analyses fines sur la base élève 2006-2009) et qualitative (entretiens avec différents acteurs du système éducatif) appliquée dans des espaces traduisant la diversité des formes de la recomposition socio-territoriale à Marseille (France), nous permet de saisir les dynamiques scolaires locales autour de la construction ou de l'évolution de territoires scolaires dans la ville.

Dès lors que la carte scolaire est toujours contraignante sur le terrain et qu'elle valide scolairement les différenciations et hiérarchies sociales inscrites dans l'espace urbain, les inégalités se lisent dans le paysage résidentiel mais aussi scolaire. Les divisions socio-spatiales des espaces résidentiels peuvent avoir des effets sur les représentations et les perceptions des écoles de secteur par les familles. Cela engendre l'élaboration de stratégies scolaires familiales. Différentes formes d'adéquation ou d'inadéquation face à la carte scolaire orientent les pratiques des familles. La présentation expose ces hypothèses et leur mise à l'épreuve par l'observation du rôle du contexte social et urbain local dans l'activation de stratégies scolaires, stratégies qui participent ou non à la reproduction des inégalités dans la ville.

Ce travail effectué à Marseille, la ville française où les écarts de revenus sont les plus forts, est un excellent terrain d'étude pour questionner le rôle des inégalités locales dans la construction ou l'évolution des territoires scolaires dans la ville. L'objectif de la présentation est d'apporter une lecture spatiale de la mise en activation de stratégies d'évitement ou d'instrumentalisation autour de la question scolaire à Marseille.

---

**BEN KACEM Montaha**

Université de Tunis (Tunisie)

**Précarité de l'emploi et inégalité au travail : le cas des jeunes diplômés travaillant dans les centres d'appels en Tunisie**

Cette communication, qui repose sur une étude en cours, aborde la question de l'inégalité au travail en la rapportant au point de vue de jeunes diplômés travaillant dans des centres d'appels en Tunisie.

Ce secteur est caractérisé par une forte flexibilité, qui remet en cause les garanties acquises en matière de stabilité et de sécurité professionnelle. Cette flexibilité dessine les contours d'une ségrégation statutaire croissante entre les salariés, notamment, à travers la diversité des contrats atypiques. Les résultats de l'enquête mettent en évidence un sentiment d'injustice quant il y a absence d'une reconnaissance des compétences et des diplômes sur le marché du travail ; ce sentiment proviendrait surtout d'une insatisfaction des individus quand les positions ne sont pas

respectées et quand la promotion et le statut professionnel attribués par la direction aux salariés sont liés à des critères informels et non égalitaires.

Dans cette communication on essayera de monter les différents niveaux d'inégalité ressentis par les employés des centres d'appels (statut, revenu, recrutement...), et, en deuxième lieu, on présentera les conséquences des injustices sur la santé morale et physique de ces salariés.

---

**BLOEM Simone**

Université Paris Descartes (France)

**Uniformisation de systèmes éducatifs et structures de pouvoir**

Les systèmes éducatifs du monde entier tendent à se ressembler de plus en plus. Certaines valeurs universelles définissent comment l'éducation doit fonctionner, comment enseigner aux élèves et comment organiser les écoles. Les questions qui m'intéressent sont : l'uniformisation des systèmes s'opère-t-elle sous les mêmes conditions pour tous les pays ? Qui définit les modèles et les orientations universelles ?

Un premier point de discussion concernera la mise en question de « l'universalité » de ces modèles, qui renvoie au monde occidental, toujours surreprésenté sur la scène mondiale. Le point suivant consistera à montrer que les risques et chances de l'uniformisation sont inégalement distribués entre les pays dominants et les pays périphériques. La recherche de légitimation introduit une forte tension dans l'orientation des modèles globaux et les pays qui possèdent le moins d'autonomie ont un pouvoir décisionnel restreint. En outre, ils possèdent moins de ressources pour intégrer les modèles universels aux structures et orientations déjà présentes. En troisième lieu, je soulignerai que les risques de production d'effets négatifs sont plus grands pour les pays de la périphérie. Le « brain drain » renforcé et la privatisation des institutions de l'éducation, sans souci ni intérêt pour les inégalités sociales, semblent aller dans ce sens. Enfin et surtout, on peut craindre certaines conséquences globales relatives à l'éducation culturelle et aux identités.

---

**BRUM SCHAPPI Paula**

Université du Québec à Montréal (Canada)

**Folie et individuation: l'« usager de services » au sein du mouvement anti-asilaire brésilien**

Dans un questionnement sociohistorique sur les rapports entre folie et société inspiré par Michel Foucault, il sera question du processus d'individuation travaillé par l'épreuve de la psychose. Plus particulièrement, nous aborderons un processus de fabrication de l'individu qui se forge dans la rencontre inévitable avec les dispositifs de santé mentale mais aussi dans la rencontre improbable avec un mouvement social qui les dénonce. On propose de réfléchir sur le passage du « sujet fou » au « fou citoyen », à l'« usager de services » qui revendique l'égalité malgré la différence qu'il incarne. Et ce dans une société marquée à la fois par de fortes inégalités sociales et par une consolidation inédite du processus de démocratisation, dans le Brésil contemporain où une réforme psychiatrique est en cours et vient de renverser le modèle asilaire de soins. Étant donné que cette réforme s'aligne sur plusieurs revendications de la lutte « anti-asilaire », les rapports entre le mouvement social et les politiques et dispositifs de santé mentale sont en pleine transformation. Nous proposons d'aborder ces mutations à travers la notion d'individuation telle que proposée par Danilo Martuccelli.

**CARLIER Louise**

---

Université Libre de Bruxelles (Belgique)

**Les mouvements urbains aux prises avec les inégalités sociales : le cas de Bruxelles, capitale européenne et petite ville globale**

Cette communication prend pour objet la problématisation des inégalités sociales dans les mobilisations urbaines à Bruxelles. Capitale européenne et siège d'institutions internationales, marquée par la forte présence de populations précarisées issues de l'immigration, Bruxelles est aujourd'hui considérée par les acteurs des mouvements urbains comme étant travaillée par un processus de dualisation, compris comme le résultat des dynamiques de globalisation.

Tandis que la Région de Bruxelles réoriente ses politiques urbaines en fonction de visées d'attractivité et de compétitivité internationales, des actions collectives sont engagées pour critiquer ces politiques qui risquent d'accentuer les processus de fragmentation socio-spatiale ; ces actions proposent d'autres formes de développement urbain, qui feraient le lien entre internationalisation « d'en haut » et « d'en bas », et offriraient les conditions matérielles d'une urbanité cosmopolite, solidaire et inclusive.

À partir de l'analyse ethnographique de mouvements urbains actuels (« les États généraux de Bruxelles », dont le projet de ville est actualisé dans la « Platform Kanal »), il s'agira de dégager comment, en régime de globalisation, les acteurs engagés problématifient les inégalités sociales et spatiales, portent des revendications et développent des projets urbains.

**CAYOUILLE-REMBLIÈRE Joanie**

---

École des hautes études en sciences sociales (France)

**Peut-on faire une sociologie des inégalités inhérentes à la démocratisation scolaire ?**

Cette communication présente le parti-pris épistémologique de la thèse. Les inégalités scolaires étant généralement appréhendées dans une logique d'expertise, on postule qu'étendre l'influence de l'école conduit à réduire les inégalités sociales. Je souhaiterais renverser cette problématique pour voir comment la démocratisation scolaire conduit à transformer les inégalités. En prenant appui sur le fait que les inégalités de réussite scolaire perdurent, je développerai les conséquences de la démocratisation scolaire en trois temps (qui seront les trois axes de la thèse). D'abord, en m'appuyant sur des entretiens réalisés auprès de jeunes de classes populaires, je soutiendrai que la diffusion de la norme scolaire a eu des effets symboliques négatifs sur les dominés et les engage dans un processus de culpabilisation d'une part et de stigmatisation de leur famille et de leurs origines d'autre part. Ensuite, grâce aux archives de deux établissements scolaires, je démontrerai les effets de la scolarisation de l'ensemble d'une classe d'âge sur la politique des établissements et par conséquent, sur la scolarité des élèves. Enfin, en mobilisant mon travail d'observation au sein d'une structure d'aide à l'insertion professionnelle, je démontrerai la diffusion de la norme scolaire dans le travail des conseillers et je m'interrogerai sur ses conséquences sur les jeunes, pour la plupart sortis du système scolaire où ils étaient en échec.

**CHAIEB Sarra**

---

Université de Strasbourg (France)

**Les personnes prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance : quand un temps institutionnel imposé participe à la construction des inégalités d'entrée dans l'âge adulte**

Alors que l'âge médian d'accès à l'indépendance (départ du foyer parental) des jeunes Français est de 23 ans, les jeunes anciennement placés n'ont généralement pas la possibilité de s'appuyer sur

des réseaux familiaux solides et stables. Le seuil de la majorité, qui n'est guère plus qu'une référence transitoire a, pour les jeunes anciennement placés à l'Aide Sociale à l'Enfance, une signification importante. Ce pallier représente la fin d'une prise en charge par les services de Protection de l'Enfance pour la grande majorité des jeunes, certains pouvant néanmoins prétendre à un allongement de l'accompagnement jusqu'à 21 ans (le suivi des jeunes majeurs étant une compétence non obligatoire pour les Conseils Généraux).

Dans ces conditions, parler d'inégalités, notamment dans le rapport au temps, ne semble pas être un leurre. S'il y a inégalité d'un point de vue objectif (l'accès à l'indépendance et à l'autonomie ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les jeunes), il y a également inégalité subjective, parce que vécue et ressentie par les individus (c'est une critique adressée à l'Aide Sociale à l'Enfance par les individus anciennement placés rencontrés pour notre recherche de Master).

---

### **CLAUDE Mélanie**

Université d'Ottawa (Canada)

#### **La critique sociale des inégalités économiques: le cas de l'engagement social des jeunes par l'entrepreneuriat social.**

Dans le cadre de cette édition de l'école doctorale, les participants sont conviés à penser les inégalités, soit en abordant leur origine ou encore en réfléchissant aux effets structureaux des contextes économiques, politiques et sociaux. Par l'analyse de l'engagement des jeunes dans des projets d'entrepreneuriat social, on propose de penser les inégalités non pas sous l'angle de la reproduction, mais du rapport critique. L'objectif de la communication est de présenter un volet de la problématique de notre projet de thèse. Plus précisément, on avancera la proposition hypothétique selon laquelle l'entrepreneuriat social représenterait une prise de position critique qui s'inscrit dans un rapport dialogique avec l'économie néolibérale. On peut penser qu'au cœur de l'engagement des jeunes dans des projets d'entrepreneuriat social se trouve l'objectif de pallier les inégalités engendrées par le néolibéralisme. Ce faisant, il montre au capitalisme son incapacité à répondre de manière efficiente à tous les aspects sociaux. Penser les inégalités à travers le prisme de l'entrepreneuriat social signifie aussi reconstruire les « rapports de sens » au sein du modèle capitaliste.

---

### **COMAN Gabriela**

Université de Montréal (Canada)

#### **De la qualification spatiale à la classification sociale. Le cas des places publiques centrales de Cluj-Napoca**

Dans cette présentation, je me pencherai sur les rapports que les habitants de Cluj-Napoca (Roumanie) entretiennent avec les places publiques centrales de la ville. Ce qui m'intéresse ici est de surprendre sur le plan du quotidien ce que j'ai considéré comme une des composantes du concept d'espace public, à savoir, la vie sociale publique. L'approche en termes de vie quotidienne aide à mieux comprendre les confusions de la période postsocialiste, les improvisations et les stratégies individuelles et collectives pour définir les nouvelles situations. Je me demande quelles sont les qualités souhaitées pour les places publiques ? Comment s'articulent les souvenirs, les affects, les émotions, le passé aux pratiques quotidiennes ? et plus exactement, à la coprésence et à la coparticipation, à l'identité sociale et à la reconnaissance publique ? Comment se reflètent dans ces récits les rapports sociaux configurés après 1989 ? Pour ce faire, j'examinerai les récits reliés à trois dimensions qui particularisent les rapports sociaux à l'espace : les toponymies, les délimitations des places, la construction de leur centralité géographique et sociale et les rapports entamés avec les périphéries.

---

**DANHOUNDO Georges**

---

Université Laval (Canada)

**Les trajectoires de vie des orphelins en Afrique subsaharienne : le quotidien des enfants en difficulté dans un contexte de pauvreté.**

Plusieurs recherches ont montré que de plus en plus les orphelins sont laissés à eux-mêmes dans les pays de l'Afrique au sud du Sahara en raison de la crise économique qui sévit dans ces pays depuis plusieurs décennies et qui fragilisent la solidarité traditionnelle. Dans le même temps, le système d'orphelinat reste marginal dans ces pays notamment au Burkina Faso (Marcoux 2010 ; Kobiané et al. 2005). Ces recherches mettent en évidence des rapports de chance inégaux entre orphelins et non-orphelins et selon le sexe de l'enfant : en ce qui concerne l'éducation, le bien-être, etc.. Mais on sait très peu de choses sur les conditions de vie des orphelins du point de vue des stratégies adoptées par ces derniers pour affronter les péripéties quotidiennes de la vie.

Dans le cadre de cette communication, il s'agira de rendre compte des trajectoires de vie des orphelins avec un bref aperçu sur les politiques de prise en charge institutionnelle ou non de ces enfants au Burkina Faso. Nous essayerons de répondre essentiellement aux deux questions suivantes : comment vivent ces enfants et quels rôles jouent les Etats et la société civile dans leur prise en charge?

---

**DAVID Pierre-Marie**

---

Université de Montréal (Canada)

**Sida et antirétroviraux à Bangui en République Centrafricaine : ruptures et continuités du biopouvoir**

La communication s'appuie sur mon travail de thèse relatif aux aspects sociaux de la prise en charge antirétrovirale à Bangui depuis 2004. J'ai réalisé une description ethnographique des conséquences de l'accès ou du non accès à ces thérapies. J'ai passé trois années sur place entre 2005 et 2011 durant lesquelles j'ai été impliqué dans les activités d'ONG locales et internationales. Même si ils symbolisent la science occidentale et le pouvoir des blancs, ces médicaments n'en transforment pas moins le corps et la vie, construisant concrètement une politique de la vie dont nous essayerons de faire une généalogie depuis la période coloniale.

---

**DESHAIES Marie-Hélène**

---

Université Laval (Canada)

**Travail de soins et rapports sociaux : comment s'entretiennent les inégalités ?**

La remise en cause de la fonction providentielle de l'État conjuguée aux transformations du travail et des rôles sociaux des femmes ont grandement contribué, au cours des dernières décennies, à redéfinir les modèles d'organisation des soins et de l'assistance aux personnes malades ou ayant des incapacités. Alors que le nombre de personnes ayant besoin d'aide dans leur vie quotidienne augmente, des responsabilités accrues en matière de soins et d'assistance ont été remises entre les mains de la famille, de la communauté et du marché.

De quelles façons cette reconfiguration de la division sociale et sexuelle du travail de soins contribue-t-elle à la (re)production des inégalités? Cette communication propose une réflexion sur les rapports sociaux complexes qui se tissent entre « receveurs » et « producteurs » de soins à partir d'une discussion autour des différentes formes d'inégalités qu'on y retrouve : (1) inégalités



dans l'accès aux soins et à l'assistance pour les personnes malades ou ayant des incapacités; (2) inégalités dans la charge mentale et physique pour celles qui prennent soin d'un proche; (3) inégalités dans la reconnaissance du travail rémunéré de soins et d'assistance.

### **DROUIN-GAGNÉ Marie-Ève**

---

Université de Montréal (Canada)

#### **Le statut des savoirs selon différentes civilisations: Les savoirs andins et occidentaux dans l'éducation supérieure interculturelle proposée par l'Université indigène interculturelle Amawtay Wasi (Quito, Équateur)**

Les organisations autochtones de l'Équateur ont mis sur pied un système d'éducation supérieure qui prend en compte leurs conceptions du monde, de sociétés plurinationales et de la Bonne Vie, dans le développement des savoirs. Ce faisant, la démarche de l'Université indigène interculturelle Amawtay Wasi questionne l'universalité de la science dite « moderne », qui peut aussi être comprise, telle que Lévy-Leblond (2006) l'affirme également, comme le résultat d'une mondialisation où le savoir d'une civilisation tente de s'imposer sur les autres. La communication aborde la question des rapports d'inégalité dans le système d'éducation supérieure où les savoirs occidentaux sont présentés comme fondements de la science moderne, alors que les savoirs autochtones sont considérés comme traditionnels, ethniques ou communautaires. J'y croise la comparaison d'ontologies, d'épistémologies et de méthodologies occidentales et andines élaborée par l'Amawtay Wasi (2004) avec une réflexion sur la sociologie des connaissances de Parsons et de Mannheim pour évaluer si cela permet de prendre en compte des logiques civilisationnelles différentes dans un dialogue avec d'autres conceptions du savoir.

### **ÉTRILLARD Aude**

---

Université de Rennes 2 (France)

#### **Production de catégorisations stéréotypées dans les discours sur la migration britannique et sur la population d'accueil en milieu rural en Bretagne.**

Nous proposons de nous intéresser aux productions de représentations portant sur les migrants britanniques et sur les populations d'accueil en milieu rural en Bretagne.

Dans le cadre d'une recherche doctorale ethno-sociolinguistique, nous avons observé que les représentations collectives, dans les discours des témoins, tendent à se fixer sous la forme de stéréotypes. Souvent négatives et/ou folklorisantes, ces catégorisations cristallisent des rapports de forces sociaux, sociolinguistiques et économiques, entre migrants et locaux, et entre migrants. Ces catégorisations participent également à une double négation : celle de l'existence d'un isolement social d'une partie des migrants, et celle de la violence symbolique opposée en parallèle aux populations locales par une partie des migrants, notamment par le biais des pratiques linguistiques.

Nous proposons donc de décrire ces catégorisations stéréotypées et leurs fonctions dans les discours sur « l'intégration des migrants » et sur le territoire de migration chez les migrants et les populations locales. De plus, nous souhaitons montrer que ces catégorisations peuvent être instrumentalisées par les migrants, dans le cadre de stratégies de communication interindividuelle avec les accueillants. La communication ouvre finalement sur les perspectives de renégociation et de complexification des représentations sociales sur ce terrain.

**GALETTA Francesco**

---

Université de Lausanne (Suisse)

**Action politique et inégalités sociales : un regard sur les pratiques des enseignants dans une école secondaire**

En nous focalisant sur les dynamiques relationnelles au niveau d'une école secondaire inférieure, notamment sur les relations conflictuelles entre les différents enseignants d'un même établissement, nous nous interrogeons sur l'action politique exercée par les acteurs indépendamment des mesures de régulation prévues par l'État. Nous posons les questions suivantes: dans quelle mesure le travail d'enseignant comporte-il des investissements politiques? Comment les inégalités sociales sont-elles prises en compte dans l'action des enseignants? Le conflit ne sera pas interprété comme un dysfonctionnement de l'institution mais comme l'expression d'une contradiction entre quelques caractéristiques de la « forme scolaire » et d'autres logiques non scolaires de socialisation mises en avant par le monde de l'école lui-même. Sur la base de quelques traits distinctifs de la forme scolaire, d'une typologie des modes d'action enseignante et des indicateurs sur l'égalité spécialement conçus pour évaluer l'égalité du système scolaire de Suisse italienne, il est possible d'analyser les pratiques des enseignants interrogés en fonction de l'importance attribuée à la question des inégalités sociales.

**GILSOUL Sarah**

---

Université Libre de Bruxelles (Belgique)

**Les dessous du village esthétique global : les reconfigurations des critères de l'exclusion artistique à l'heure de la globalisation**

Le processus de la globalisation affecte également, depuis les années 1980, les mondes de l'Art contemporain. Il signe l'avènement d'une conception relativiste de l'art, affirmant l'égalité des expressions artistiques, quelle que soit leur origine géographique et culturelle. S'ensuit une redéfinition des représentations et des justifications de la valeur de l'art, brisant *a priori* le cadre occidental et ses modes de hiérarchisation esthétique, dans lequel s'était construit l'art moderne (N. Heinrich, J-M. Schaeffer, R. Rochlitz). Néanmoins, si les catégories du jugement esthétique, telles que par exemple la singularité et l'universalité de l'artiste, se voient ainsi redéfinies dans un souci d'équité culturelle – redéfinition qui reste par ailleurs l'apanage des professionnels occidentaux de l'art –, elles continuent de déterminer des critères d'inclusion et d'exclusion des pratiques artistiques sur la scène internationale. Ce sont les reconfigurations de ces critères, dans ce contexte de la globalisation esthétique, que nous proposons d'étudier ici, à travers l'étude des grandes expositions d'« art contemporain mondial » des trois dernières décennies, et les manières de représenter les cultures visuelles « autres » qu'elles proposent. On verra, à l'aide d'un regard empirique et critique, que les modes de justification qu'elles mettent en jeu évoluent dans un régime d'ambiguïtés : au moment même où on célèbre l'avènement d'un « village esthétique global » qui briserait les anciennes hiérarchies au profit d'une culture artistique polyglotte (N. Bourriaud), on voit apparaître de nouvelles formes d'inégalités de visibilité, de représentabilité et de reconnaissance (O. Oguibe) entre les pratiques artistiques occidentales et du « reste du monde ».

**GLUJOVSKY Guillermo Pablo**

---

Université du Québec à Montréal (Canada)

**Les crises économiques dans les pays d'Amérique latine et les migrations au Québec**

Nous nous proposons d'étudier les migrations vers le Canada après les crises économiques dans

les pays d'Amérique latine, durant la période 1994-2005.

On considère que les crises économiques dans les pays d'Amérique latine sont des déclencheurs des vagues migratoires récentes vers le Québec. Après avoir vérifié cette relation, nous examinerons les différentes modalités d'insertion et d'engagement institutionnel privilégiées par les nouveaux immigrants dans la société québécoise ainsi que leur capacité d'intégration dans le marché du travail (temps pour trouver un travail, position des revenus dans l'échelle nationale-provinciale, relation entre le travail actuel - profession dans le pays d'origine, taux de chômage).

La communication développe ensuite l'hypothèse de travail suivante : les immigrants qui ont quitté leurs pays pour des raisons économiques mobilisent des modalités d'insertion et d'engagement dans la société d'accueil qui diffèrent de celles développées par d'autres immigrants d'autres vagues migratoires, comme par exemple les réfugiés politiques.

---

### **JONCOUX Steve**

Université de Toulouse-Le Mirail (France)

### **Les mondes agricoles face à la valorisation des matières organiques dans l'agriculture**

En France, la problématique de la valorisation des déchets organiques par le retour au sol s'est principalement construite autour de la controverse nationale sur les boues des stations d'épuration (Borraz, 2000). En 2004, une norme d'application obligatoire a défini le cadre de transformation des « boues-déchets » en « boues-produits » pouvant être commercialisées. Au-delà des aspects juridiques, ces différents formats de gestion des boues répondent à des attentes sociales différentes et impliquent des configurations sociotechniques spécifiques (Barbier & Lupton, 2003 ; Barbier & Trépos, 2007).

L'intensification écologique de l'agriculture (Griffon, 2006) constitue une véritable caisse de résonance à cette problématique de la valorisation agricole des déchets organiques. Ce prisme tend à généraliser le format « produit » à l'ensemble des matières organiques, y compris aux effluents d'élevage, et à l'exporter à une échelle internationale. Or, si ce format peut être adapté pour une valorisation des matières organiques d'origine urbaine dans l'agriculture industrielle et commerciale, il n'est pas accessible à l'ensemble des mondes agricoles qui coexistent dans le processus de mondialisation (Hervieu & Purseigle, 2009).

---

### **KADIRI Zakaria**

Université de Provence (France)

### **Inégalités sociales et inégalités territoriales : le cas d'un territoire rural au Maroc**

Les pouvoirs publics au Maroc ont fait le choix d'aménager une zone rurale qu'ils ont jugé économiquement importante pour la sécurité alimentaire du pays. Pour savoir en quoi ce projet de développement accentue ou réduit les inégalités sociales, je m'appuie sur l'étude d'un territoire rural au Nord du Maroc : le Moyen Sebou. Mon étude comporte deux niveaux d'analyse, interne (savoir paysan, structure sociale et leadership local) et externe (projet de développement étatique et reconfiguration des jeux de pouvoirs).

Cette communication propose d'analyser le territoire, défini par les pouvoirs publics, à travers les enjeux locaux : les rapports de pouvoir, les stratégies de négociation et les mobilisations déjà existantes ou émergentes. Nous analysons comment ce territoire est devenu un espace de coordination et aussi de confrontation, entre des acteurs locaux et les autorités publiques d'une part, entre des acteurs uniquement locaux d'autre part.

À la fin de ma communication, j'analyserai à travers un contre-exemple comment l'intervention publique peut mener au « non développement » et comment les structures sociales pré-existantes à

un projet de développement peuvent contredire une action publique non conforme aux spécificités locales. Je propose une discussion autour de l'action publique, qui a directement et indirectement introduit des inégalités entre deux territoires (aménagé et non aménagé) et entre des personnes qui ont utilisé cette intervention pour se positionner politiquement, financièrement et symboliquement dans les différentes institutions de la gouvernance locale.

---

**KOFLER Ingrid**

Université Paris Descartes (France)

**Le « revers minoritaire » : la province de Bozen/Bolzano en Italie**

Notre communication portera sur les différentes visions et conceptions de « l'appartenance à une minorité » (linguistique ou ethnique), à partir de l'exemple de la province de Bozen/Bolzano, un territoire à majorité germanophone, doté d'une autonomie administrative dans le nord de l'Italie. Nous introduirons notre propos par un aperçu historique de la situation à partir de l'annexion à l'Italie en 1918 et les changements qui ont amené à la situation actuelle, en nous concentrant sur les revendications identitaires et les événements qui ont suscité la division des groupes linguistiques. En partant de ces considérations, nous analyserons comment la lutte historique pour la reconnaissance de la minorité germanophone entraîne, actuellement, chez les individus non-germanophones, une inversion du sens de la « situation minoritaire » – on peut parler de « malaise des Italiens » – donc du sens d'inégalité entre les groupes en présence. Les germanophones sont minoritaires au niveau national, les italophones minoritaires au niveau provincial et, enfin, les immigrés minoritaires sur les deux niveaux. Nous nous interrogeons alors sur la signification de la notion de « minorité », en considérant qu'elle est construite et se constitue dans la dialectique de l'altérité et dans les relations de pouvoir et d'inégalité.

---

**KUEHNI Morgane**

Université de Lausanne (Suisse)

**Résistances silencieuses: le cas des femmes peu qualifiées assignées à des emplois temporaires subventionnés dans le cadre du chômage en Suisse**

Les femmes immigrées et peu qualifiées souffrent de multiples discriminations sur le marché de l'emploi suisse : cantonnées aux emplois subalternes, mal rémunérées et souvent à temps partiel, bon nombre d'entre elles connaissent des trajectoires discontinues, entrecoupées de périodes de chômage. Au chômage, leur légitimité à occuper un emploi est souvent remise en question et les conseillers/ères en placement les assignent souvent à des emplois temporaires dans le but de tester leur « aptitude au placement ». Bien que les emplois auxquels elles sont assignées soient très éloignés de leurs domaines d'activité et de leurs projets professionnels, ces femmes « tiennent » en situation d'assignation : elles n'ont ni stratégie d'*exit*, ni stratégie de *voice* pour reprendre les catégories définies par Hirschman (1970). Doit-on interpréter leur silence comme un manque de ressources, ou de capitaux au sens bourdieusien du terme, pour exprimer un désaccord ? Doit-on lire leur résignation comme l'incorporation d'une forme d'impuissance ? Je propose dans cette communication de lire le fait de « tenir le poste » en emploi temporaire comme une forme de résistance, silencieuse mais bel et bien contestataire.

## **LAURIN-LAMOTHE Audrey**

---

Université du Québec à Montréal (Canada)

### **Le discours sur la rémunération des dirigeants dans un contexte de crise financière**

Le développement du capitalisme financier s'accompagne d'une nouvelle configuration des corporations et de leurs élites managériales. Une configuration qui ne cesse non seulement de révéler l'ampleur des inégalités salariales, mais également la non adéquation, voire l'irrationalité, entre le financement public et la hausse des salaires et des primes des dirigeants. La légitimité des rémunérations fondée sur le mérite et l'éducation semble s'éclipser au profit d'une nouvelle représentation, dite déconnectée, des dirigeants de grandes entreprises. On les dit sans lieu, sans origine, n'ayant plus un seul port d'attache qui aurait pu, comme ce fut le cas de la bourgeoisie nationale, leur conférer au moins un civisme minimal à l'égard d'une communauté d'appartenance.

Ce changement dans les représentations et les pratiques des élites n'est pas sans conséquence sur la légitimité dont les dirigeants bénéficient quand il s'agit de justifier leur revenu. Il s'inscrit dans un discours sur la redistribution et sur l'autonomisation des processus vis-à-vis des communautés politiques dans le capitalisme financier. Nous présenterons lors de cette communication notre analyse portant sur les types de discours relatifs à la rémunération des dirigeants, dans l'objectif de cerner les dynamiques à l'œuvre entre la financiarisation grandissante et la reconfiguration du discours politique qu'elle provoque.

## **LE HER Mélanie**

---

Université de Bretagne occidentale (France)

### **Les modes d'usages de la mobilité des « jeunes » Français au Québec : une stratégie d'évitement des difficultés d'insertion professionnelle en France?**

La reconstruction des trajectoires d'insertion professionnelle des « jeunes » Français au Québec par le biais de récits biographiques est révélatrice d'un fonctionnement du marché du travail français, où règne l'évidence partagée du handicap d'être jeune face à l'emploi, coproduite par les pratiques des entreprises, formalisée par les politiques publiques en faveur des jeunes et intériorisée par les jeunes eux-mêmes. Ainsi, cette mobilité internationale peut se comprendre comme une stratégie d'évitement du marché du travail. Qu'ils aient éprouvé eux-mêmes des difficultés d'insertion ou qu'ils aient agi par anticipation, leur départ au Québec apparaît à certains comme un « choix » par défaut. Ils émigrent pour obtenir un emploi qu'ils estiment davantage correspondre à leurs compétences. Pourtant, nous verrons que leur trajectoire sur le marché du travail québécois ne correspond pas toujours à leurs attentes ; l'expatriation est parfois synonyme de déclassement professionnel. Néanmoins, tout se passe comme si ces difficultés d'insertion professionnelle étaient rendues davantage acceptables en situation de migration.

## **LENEL Emanuelle**

---

Facultés universitaires de Saint-Louis (Belgique)

### **La mixité sociale dans l'espace urbain comme lieu de l'habiter : un vecteur d'accroissement des inégalités?**

Dans cette communication, je propose de développer une hypothèse de mon projet doctoral. Dans la lignée des travaux de ces dernières années (notamment Authier, 2008 ; Avenel, 2005) qui ont montré que la mixité sociale dans l'espace urbain n'était pas forcément porteuse des effets positifs escomptés par le politique, je suggère que, plus encore, elle peut être le vecteur d'un accroissement

des inégalités. Mon hypothèse est que la co-existence peut donner lieu à une retraduction, au niveau local, dans le registre phénoménologique, des rapports de forces macro-sociaux. Cette hypothèse s'inscrit dans la double perspective d'une sociologie de l'expérience ordinaire et de la ville comme espace habité – au sens fort et fondationnel que lui donne la conception heideggérienne de l'habiter. En effet, je voudrais envisager comme une condition du co-habiter le déambulement dans l'environnement construit collectivement (au niveaux matériel, symbolique et normatif), déambulement qui tente de rendre cet environnement commensurable ou d'appriivoiser son étrangeté, parce que celle-ci permet aux individus d'élargir leur sphère d'existence aux dimensions de l'espace peuplé par des « autres ». Toutefois, l'idée ici défendue est que cette possibilité d'« accroissement existentiel » n'est pas sans rapport avec les déterminismes sociaux, les ressources permettant de modeler les lieux pour les faire siens étant inégalement distribuées.

## **LIU Chang**

---

Université de Bretagne occidentale (France)

### **La France vue par des étrangers : la représentation de la France par des Chinois résidant en Chine et en France**

Dans le contexte social et économique actuel, la Chine joue un rôle très important sur le plan international. Comment les Chinois considèrent-ils leur propre pays par rapport aux autres pays, et surtout aux pays occidentaux? Dans le cadre de notre thèse, nous avons déjà soumis 25 questionnaires à des Chinois et conduit 20 entretiens avec des Chinois habitant en Chine (du nord) et en France (à Brest). L'objectif est de découvrir, avec une méthode qualitative, leurs impressions et leurs points de vue sur la France, sur la population française, la langue française, le quotidien en France, l'éventuel « choc culturel », etc. À travers les divers points de vue exprimés, une relation et une représentation d'inégalité se manifestent. Notre échantillon concerne essentiellement la province du Hebei et Brest ; cependant, notre étude et une autre étude touchant la représentation de la France (celle de XIE Yong, professeur de l'université à Canton, qui a basé ses enquêtes à Canton et à Paris) se recoupent. Nous vous présentons ici un aperçu de l'image particulière de la France qu'ont des Chinois. Elle sous-tend une autre question : pourquoi cette représentation de la France est-elle présente chez les Chinois ?

## **MNIF Sirine**

---

Université Sfax (Tunisie) et Université Rennes 2 (France)

### **Changements technologiques, croissance et inégalités**

La communication aborde la relation entre inégalité et croissance à travers le changement technologique. Les économistes se sont souvent intéressés à l'impact du développement économique et des politiques de croissance sur la réduction des inégalités et inversement. Un premier courant de pensée soutient qu'il existe une relation positive entre inégalités et croissance, un deuxième courant affirme le contraire. La littérature théorique suggère plusieurs explications, de nature politico-économique (le canal de l'instabilité politique et l'approche de la politique fiscale endogène) ou de nature économique (le canal des imperfections du marché financier, l'approche de la fertilité endogène, l'argument concernant la taille du marché intérieur et les bas salaires). L'imperfection du marché de crédit entraînerait le rationnement de crédit, avec pour conséquence que seules les personnes riches pourraient investir en éducation et par suite en R&D. Ce phénomène influencerait le changement technologique. De même, la redistribution, la corruption politique et les troubles sociopolitiques limiteraient l'investissement en R&D. La réduction de la R&D affecterait négativement le progrès technique. Une distribution inégalitaire des ressources freinerait la croissance et l'industrialisation en empêchant la constitution d'une

classe moyenne, qui - étant une source de pouvoir d'achat importante - stimulerait la production domestique et les activités innovatrices.

La validation empirique s'intéresse au rôle du capital humain (avec la distinction entre capital humain qualifié et non qualifié) dans la croissance économique. Ce même modèle mesure aussi l'impact des inégalités de revenu sur la croissance et le changement technologique. Cet angle d'approche est peu pratiqué par l'analyse empirique. La technique utilisée pour estimer ce modèle est le *Panel dynamique*, avec un échantillon de pays en développement. Le résultat attendu est que les inégalités freinent la croissance économique et la diffusion technologique, tandis que le capital humain et le niveau d'éducation ont l'effet inverse.

---

## **ODIER DA CRUZ Lorraine**

Université de Lausanne (Suisse)

### **De la gifle à la contine du soir : comment les conseils aux parents construisent des normes de la « bonne parentalité »**

En 1950, l'École des Parents est fondée à Genève. Porteuse de savoirs sur l'enfance et la parentalité, cette association privée offre aux parents des cours, des ateliers et des thérapies destinées aux parents et à leurs enfants. À ses débuts, l'École des Parents fait figure de pionnière dans le contexte institutionnel genevois ; ceci, notamment, parce qu'elle s'efforce de développer une forme de collaboration avec les parents pour l'accompagnement et le suivi des enfants, et qu'elle cherche à sensibiliser toutes les familles à la psychologie de l'enfant et à la psychanalyse. Dans le cadre de ma contribution, je propose de présenter les premiers résultats de mes analyses en cours, portant sur le discours de l' École de Parents (des années 50 à nos jours). Plus précisément, par une analyse des programmes de cours et d'activités, je montrerai quels sont les sens construits au cours de l'histoire de cette institution et leurs implications, notamment ce que signifie « être parent » et plus spécifiquement « être mère » ou « être père ». Il s'agira ainsi de saisir, dans un premier temps, comment se définit le travail parental, face à l'enjeu d'ériger le parent comme acteur de l'éducation des enfants, et, dans un deuxième temps, d'appréhender les manières dont ce travail parental est décliné au(x) féminin(s) ou au(x) masculin(s) et participe par ce biais à la fabrication des rapports de genre.

---

## **OKOKO Aristide Mathieu Clotaire**

Université Marien Ngouabi (Congo Brazzaville)/Université de Lomé (Togo)

### **Inégalités sociales et intégration de la femme au développement au Congo - Brazzaville : à propos d'une réponse des femmes vivant avec le VIH/Sida**

Le débat autour des inégalités sociales n'est pas épuisé et ne cesse d'alimenter les écrits. Après les travaux de Bourdieu sur la domination masculine entre autres, il est réactualisé dans les pays pauvres par la question du genre. Cette question revêt en effet une nouvelle dimension du fait de la tendance à la féminisation du VIH/Sida dans ces pays. La pandémie a profondément marqué le vécu social des femmes infectées qui deviennent de plus en plus victimes des préjugés défavorables. En plus de la stigmatisation et de la discrimination dont souffrent les personnes vivant avec le VIH en général, ces femmes sont rejetées sous prétexte qu'elles sont infidèles, porteuses du malheur et du déshonneur. Ces maux contrastent cependant avec la promotion de l'intégration de la femme au développement, un processus soutenu depuis quelques années par les organismes des Nations Unies et adopté par bon nombre de gouvernements des pays africains, dont le Congo. Afin de lutter contre l'exclusion sociale, les femmes vivant avec le VIH proposent des réponses en créant des associations qui leur permettent de se faire entendre, d'avoir une visibilité et de se revaloriser. Mais ces actions, qui favorisent modestement leur intégration au

développement, contribuent aussi à renforcer leur marginalité. Cette communication analyse les effets contradictoires de leurs efforts d'autointégration.

---

**PELHATE Julie**

Université de Genève (Suisse)

**La définition conflictuelle de « l'intérêt de l'enfant ». Observation de situations de communication inégale entre professionnels de l'éducation et parents de groupes ethnicisés**

Soit une situation observée dans un quartier populaire d'une ville moyenne en France. Une famille est « convoquée » par le directeur d'école de son fils de cinq ans. Le directeur, l'enseignante, la psychologue scolaire, l'assistante sociale et la responsable de la cantine scolaire sont présents et soulignent les « carences éducatives » de cette famille la renvoyant à ses manquements, en pointant du doigt ses défaillances et son manque de discernement entre « ce qui est bon » pour son enfant et « ce qui est mauvais ». Ils reprochent à la mère de ne pas être présente dans l'éducation de son fils, par exemple de ne pas venir le chercher le midi et le soir, quand bien même elle n'a pas d'activité salariée – même si elle est, occasionnellement, bénévole au sein d'une association de quartier. C'est à partir de telles observations de relations « déséquilibrées » que nous souhaitons analyser, en nous appuyant sur une méthode ethnographique, l'enjeu de « l'intérêt de l'enfant » comme conflit, en ce qu'il met aux prises des acteurs aux légitimités, aux savoirs et aux pratiques différentes : les profanes que sont les parents et les professionnels, eux-mêmes très variés, que sont les enseignants et les divers intervenants dans le domaine éducatif.

---

**PICARD Daniel**

Université du Québec en Outaouais (Canada)

**Le lien entre la réflexivité de groupe et le concept d'inégalité**

Comme les inégalités peuvent être envisagées de multiples façons, peut-on les voir comme un des moteurs de la réflexivité de groupe, vue sous l'angle de la psychosociologie?

Les inégalités en ce qui concerne les attentes des membres à l'égard des résultats du groupe et de son fonctionnement sont présentes dès le départ de la vie du groupe. Ces inégalités créent une tension dans le groupe qui est rarement explorée systématiquement, que ce soit sur le plan de la division du travail, de la communication, de la prise de décision, des façons de faire, etc. La disparition ou l'atténuation de ces inégalités pourrait conduire à une meilleure dynamique de groupe où les attentes des uns et des autres pourraient être davantage satisfaites tout en assurant une bonne performance de groupe (West, 1996).

Ces attentes différentes seraient identifiées par la pratique de la réflexivité de groupe en quatre phases :

- l'interaction des membres dans le travail du groupe fait apparaître des convergences (divergences) dans la façon de concevoir le travail et de travailler ensemble, dues à la rencontre de préoccupations différentes en provenance de l'organisation, à sa mission, aux résultats attendus, aux modalités d'action et aux échéances ;
- une prise de conscience par les membres du groupe des écarts observables entre, d'une part, la réalité vécue dans les activités et les interactions des membres et, d'autre part, la réalité souhaitée de manière plus ou moins explicite par le membre du groupe ;
- le groupe prend position sur chacun de ces écarts ; l'inventaire des écarts conduirait le groupe à cinq décisions possibles : 1- arrêter tel comportement, 2- commencer tel comportement, 3- diminuer tel comportement, 4- amplifier tel comportement et ne pas modifier le comportement lorsque l'écart satisfait le groupe ;



- le groupe passe à l'action, implante ses décisions et assure la cohérence de sa progression en regard de sa mission et de ses contraintes. Il assure un suivi de ses décisions et une évaluation continue de sa progression.

La pratique de la réflexivité peut faire apparaître des stratégies mises en œuvre par le groupe pour contourner des difficultés, instrumentaliser ou « renverser » certaines des conditions d'existence du groupe. Ce qui peut mener le groupe, entre autres, à rechercher une augmentation de son pouvoir ou une diminution de sa dépendance.

---

### **RICHARD-BOSSEZ Ariane**

Université de Provence (France)

#### **Processus pédagogique et inégalités scolaires à l'école maternelle française**

L'école maternelle, premier maillon du système éducatif français, scolarise 100% des enfants de 3 à 6 ans. Des travaux récents ont mis en évidence l'existence d'inégalités scolaires dès ce niveau (Joigneaux, 2009). D'autres recherches insistent, pour leur part, sur le fait que certaines formes de pédagogie sont susceptibles d'être plus discriminantes socialement que d'autres (Bernstein, 1975) ; Isambert-Jamati, Grosperon, 1995 ; Plaisance, 1986 ; Bautier, 2008). Partant de ces éléments, mon travail de thèse se demande en quoi les différentes composantes du processus pédagogique de l'école maternelle française participent au renforcement ou à la réduction des inégalités scolaires.

Cette communication se propose, tout d'abord, de présenter la problématique générale de cette thèse, notamment la théorie sociologique de la pédagogie de Basil Bernstein, et son intérêt pour penser les liens entre pédagogie et inégalités. Puis, elle rendra compte des premiers résultats d'une enquête par observation directe, en cours, menée dans plusieurs classes de Grande Section (troisième et dernière année d'école maternelle destinée aux enfants de 5-6 ans) situées dans des milieux sociaux variés.

---

### **RUFIN Diane**

Université de Genève (Suisse)

#### **La question des inégalités sociales dans un contexte de transformation du pilotage de l'action éducative. Le cas du système d'enseignement primaire genevois**

Le nouveau fonctionnement de l'enseignement primaire genevois – qui fait principalement appel à l'autonomie des établissements – soulève la question des inégalités en termes d'objectifs et d'effets produits au niveau des discours, des représentations et des pratiques liés aux principes et modalités de l'action. D'une part, le discours politico-institutionnel donne le sens officiel des valeurs de l'action mais sa réception peut varier. Il est intéressant de repérer la diversité des représentations, pratiques et organisations auxquelles la notion d'équité donne lieu. S'il relève de logiques plus gestionnaires que sociales, l'objectif d'équité peut ne pas viser la réduction des inégalités sociales. D'autre part, la réappropriation des logiques et des pratiques inhérentes aux transformations (partenariat, projet...) s'opère de manière différenciée selon les profils enseignants et les contextes situationnels (styles de direction, relations). La détermination d'un projet peut relever de savoir-faire plus formels qu'éducatifs ce qui peut générer des inégalités entre établissements de par le degré de maîtrise de la « bonne forme de l'action » détenu par l'équipe éducative. Enfin, à travers un processus de différenciation, l'autonomie des établissements peut susciter des inégalités d'offre de formation, des processus de stigmatisation et des stratégies parentales variables.

## **SARR Henri Modiane Amad**

---

Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

### **Mourir d'avortement provoqué clandestin au Sénégal : le symbole d'une inégalité sociale. Cas de la ville de Saint-Louis.**

Les données sur la mortalité maternelle, et surtout sur celle liée aux pratiques abortives, révèlent une situation peu reluisante. Le document de l'UNFPA portant sur l'état de la population mondiale en 2004 note que « quelque 8 millions de femmes souffrent chaque année de complications liées à la grossesse qui mettent leur vie en danger ; plus de 529'000 en meurent, dont 99% dans les pays en développement » (UNFPA, 2004, p.1). Les jeunes femmes de 15 à 19 ans sont particulièrement concernées. En Afrique, la situation est encore plus dramatique ; on estime à environ 4,2 millions le nombre d'avortements à risque par an et les décès consécutifs à environ 380'000 (HORD *et al.*, 2006). Le Sénégal n'échappe pas à l'hécatombe. Une étude sur les maternités de Dakar indique que 50% des admissions sont dues à des interruptions de grossesse et que 8% des décès maternels enregistrés sont attribuables à des complications subséquentes (Cissé, Faye et Morreau, 2007, p.163).

L'objectif de cette communication est d'analyser le poids des inégalités sociales dans la mortalité post avortement, en mettant l'accent sur certains facteurs qui ne sont pas réellement pris en compte dans la littérature existante et qui, pourtant, sont à notre avis déterminants. Les méthodes utilisées sont surtout qualitatives (analyse de contenu appliquée aux informations issues des registres et des rapports hospitaliers, aux entretiens et aux résultats de recherches publiées sur le sujet), avec des éclairages quantitatifs. L'étude indique que le fléau est présent dans tout le pays et qu'il a des ramifications médicales, socioculturelles, économiques et politiques. À Saint-Louis, les principaux déterminants directs de cette mortalité sont l'auto-avortement, la qualification douteuse des avorteurs clandestins et le recours tardif aux services de santé et aux soins après avortement. L'étude révèle aussi une inégalité devant cette mortalité, qui relève pour l'essentiel de facteurs politiques et socioéconomiques.

## **SAYYOURI Toufik**

---

Université Hassan II Mohammedia (Maroc)

### **Dynamiques de modernisation des entreprises publiques marocaines : le cas de l'Office d'exploitation des ports**

Dans un contexte marqué par la mondialisation du commerce international, le Maroc a engagé tout un processus de mise à niveau de son économie nationale ; cette mise à niveau devra permettre de répondre aux exigences du développement interne et aux engagements découlant des divers accords de libre-échange contractés par le pays avec ses partenaires économiques. Les pouvoirs publics ont fait de l'ouverture de l'économie et de son intégration dans le marché mondial un choix stratégique incontournable. Dans cette perspective, les secteurs importants de l'économie marocaine connaissent des réformes et des programmes de mise à niveau à fin de préparer le désengagement de l'État et laisser libre court à l'initiative privée et aux mécanismes de la concurrence. Le secteur portuaire, par la nature de ses activités et son rôle dans la compétitivité économique, n'échappe pas à cette évolution. La réforme portuaire et le nouveau port de Tanger Méditerranée vont bouleverser la donne portuaire marocaine, surtout avec le grand changement entrepris dans l'ex-Office d'exploitation des ports (ODEP), intégrant des aspects à la fois juridiques, institutionnels, organisationnels, économiques et sociaux. C'est dans cette optique que se situe ma communication, qui a comme objectif de comprendre et d'expliquer les dynamiques de modernisation des entreprises publiques marocaines en général et de l'Office d'exploitation des ports en particulier.

## **SCELSI Manuela**

---

Institut Kurt Bösch (Suisse)

### **Le *aging out* des mineurs séparés en Suisse : perspectives sur une transition à l'âge adulte**

Les mineurs séparés (MS) sont, en Suisse, considérés comme une catégorie minoritaire et particulièrement fragile du groupe des migrants, qui doivent affronter des inégalités sociales multiples.

Un des défis majeurs pour les MS est l'arrivée de la majorité, où ils doivent affronter une transition difficile. Leur trajectoire subit une coupure nette : ils se voient obligés de quitter la structure de prise en charge qui les encadrait, ils ne sont plus placés sous la protection de la *Convention relative aux droits de l'enfant* et ils n'ont plus, dans la majorité des cas, de permis de séjour valable. Notre travail cherche à mieux comprendre la trajectoire du statut de mineur à la majorité légale des MS, appelée « *aging out* » du fait de l'exclusion, pour ces jeunes, de la structure d'accueil institutionnelle qui les encadrait.

Notre communication va explorer comment les MS arrivent à gérer leur nouvelle situation, et les défis liés à l'acquisition de leur nouveau statut d'adultes (statut important autant légalement que symboliquement et socialement). À quelles ressources font-ils appel pour faire face aux inégalités et à la stigmatisation en absence de la structure institutionnelle qui les soutenait? Nous présenterons les premières réponses issues des entretiens avec les MS ainsi que des pistes de réflexion sur ces résultats.

## **SÉKINÉ Anaïs Lei**

---

Université de Montréal (Canada)

### **Les corps de la transculturalité du *lindy hop* – Étude intersectionnelle d'une danse sociale**

Cette communication entend mettre en relation les rapports de genre et l'histoire raciale d'une danse de couple et sera axée sur une problématisation intersectionnelle des rapports sociaux des danseurs contemporains de *lindy hop*.

Le *lindy hop* est une danse sociale africaine-américaine apparue dans les années 1920 à Harlem, dont la culture, *swing*, est devenue une des plus grandes cultures populaires nationales américaines. Depuis les années 1990 en Amérique du Nord, le *lindy hop* refait émergence dans un contexte social radicalement différent. Le *swing* est célébré à travers son africanité, mobilisé comme symbole de « valeurs » sociales progressistes dans une population quasi exclusivement non noire, ce qui se traduit aujourd'hui par une redéfinition des formats normatifs de la danse de couple, du rôle de la femme et des rapports de genre.

Cette recherche s'appuie sur une observation participante à la « scène *swing* » montréalaise, sur une analyse du discours de danseurs-blogueurs et sur des séquences visuelles de danse. De là, nous montrerons comment une culture populaire reproduit les inégalités normatives de la société, pour mettre en dialogue des conditions minoritaires transhistoriques à l'échelle microsociale.

## **TAMEKEM NGOUTSOP Moïse**

---

Université de Yaoundé (Cameroun)

### **Des inégalités de genre à la pratique du viol et de l'inceste à Yaoundé (Cameroun) : une socio-analyse des réponses politico-institutionnelles aux déviations sexuelles intrafamiliales.**

Des observations empiriques montrent que dans le micro-contexte de la famille à Yaoundé, on assiste à une croissance des délits sexuels, notamment du viol et de l'inceste. Ces déviances

s'expliquent en partie par le type de représentations sociales construites et entretenues par le violeur (généralement de sexe masculin) à l'égard de la victime (généralement la femme ou la jeune fille).

L'ampleur du phénomène a suscité l'intervention des politiques publiques. Au Cameroun, un ministère de la « Promotion de la famille » a été créé en 2004. Des structures internationales comme la GTZ allemande (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) se penchent sur cette question. Ces actions politico-institutionnelles peinent à trouver des réponses efficaces à ces déviations liées aux inégalités sociales de genre et d'âge. La présente communication, à travers une méthodologie compréhensive (Maffesoli), a pour but de questionner ces politiques en se fondant sur des informations (récits de vie, opinions diverses, etc.) collectées auprès des différents acteurs.

Les notions sociologiques de « domination masculine », de « violence symbolique » (Bourdieu, 1998), de « représentations sociales » (Séca, 2000) et de « dynamiques sociales » (Balandier, 1981), seront au coeur des considérations théoriques de la présente communication.

---

### **VAN SULL Anaïs**

Université Catholique de Louvain (Belgique)/Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris)

#### **Des liens sociaux mis à l'épreuve. Étude ethnographique des entrées en « business » dans deux quartiers socio-économiquement précaires de Bruxelles et Paris**

Notre communication sera basée sur nos études de terrain (2007-2010) à la Cité des 4000 (banlieue nord parisienne) et dans le quartier Maritime de Molenbeek (Bruxelles). Notre propos portera sur les entrées en business de jeunes de ces cités, à partir d'une analyse en termes de (rupture) de liens sociaux. Nous prenons appui sur la théorie des liens sociaux développée par Serge Paugam (2008), s'intéressant aux différents types de liens sociaux existants dans nos sociétés modernes et à la manière dont les ruptures de liens façonnent les trajectoires individuelles. Dans les quartiers étudiés, l'absence de croyance dans le système scolaire et dans la perspective de débouchés, ainsi que le manque de confiance accordée à l'État, augmentent la force du lien de participation élective, autrement dit, l'attachement au groupe de pairs. En fait, le rapport difficile que connaissent ces jeunes de rue avec l'École (et plus globalement avec l'État) a comme effet une conduite d'évitement avec l'ensemble des institutions, ainsi qu'une recomposition identitaire qui s'appuie sur le réseau social (la protection et la reconnaissance qu'ils peuvent en tirer) et l'attachement au territoire. À partir de cette théorie des liens sociaux, nous analyserons les entrées des jeunes dans des carrières professionnelles illégales, dans lesquelles les enjeux de reconnaissance et de protection sont centraux.

---

### **VODOUHE Gilles Selognon**

Université de Strasbourg (France)

#### **Repenser l'enclavement urbain: jeux de frontières physique et symbolique**

Le quartier, lieu de résidence, est un facteur qui produit et entretient les inégalités sociales. « Le seul fait de résider en ZUS [zone urbaine sensible], toutes choses égales par ailleurs, accroît de près de 10 % la durée moyenne du chômage. » (CES, 2008, p. 7) En France, la politique de la ville initiée dans les années 1990 a pour principal objectif de réduire les inégalités territoriales. Mais cette politique est handicapée par le principe d'égalité républicaine : « La question [...] des inégalités est paradoxalement assez largement effacée de l'espace public organisé par le principe républicain d'égalité. » (Charles *et al.*, 2009, p. 3)

Nous nous intéresserons aux frontières physiques et symboliques et à leur influence réciproque. « Un enclavement indéfini » (Béhar, 1995) participe à la construction de ces frontières mentales au

sein de la ville grâce précisément à sa capacité à produire une mise à l'écart physique, mentale, culturelle, économique et sociale des quartiers stigmatisés. À partir du concept de l'enclavement, fédérateur de la politique de désenclavement des quartiers sensibles, nous montrerons le paradoxe de cette politique publique qui renforce et légitime des frontières qui n'existent que dans l'imaginaire de la population et qui cristallisent les identités des urbains au gré de leurs mobilités quotidiennes.